

Vivre à Angers

POUR DEMAIN

L'aide de la Ville au logement social

VISITE GUIDÉE

Au lac de Maine, des loisirs pour tous

GUIDE

Tempo Rives fait swinguer les soirées d'été



N° 354 / JUILLET 2011



L'ÉVÈNEMENT

LE TRAMWAY CHANGE LA VILLE

Pour nous écrire :
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
CS 80011, 49020 Angers CEDEX 02.
ou journal@ville.angers.fr
**Précisez que votre courrier est destiné à la rubrique
forum du journal Vivre à Angers**

QUELLE NATURE EN VILLE ?

“ Vous parlez de protéger la biodiversité, laissez-moi rire (jaune) ! C'est un massacre urbain dont il faut parler ! Avant, on rencontrait chaque jour des cochevis huppés, des bergeronnettes grises, des rouges-gorges, des pinsons, des mésanges charbonnières, des grives [...]. Je souhaite que le département des Parcs et Jardins puisse planter arbres et arbustes où les oiseaux trouvent refuge. Les enfants pourront ainsi continuer à s'émerveiller du spectacle de ces petites vies si gracieuses et attendrissantes... Quant aux petits mammifères, je me demande où l'on peut croiser désormais belette ou hérisson dans la ville d'Angers ?... ”

Jean C. (Angers)



THIERRY BONNET

RÉPONSE Un enfer pour la diversité, les villes ? Sûrement pas, Jean... c'est même souvent le contraire, hélas, en comparaison de certains secteurs ruraux appauvris par la pratique de l'agriculture intensive. Un sanctuaire pour la nature, les villes et agglomérations ? Paradoxal peut-être, mais vrai ! Les observateurs, les associations et les élus sont d'accord pour reconnaître que l'environnement urbain n'est pas forcément défavorable au maintien de la biodiversité, loin de là... Rien qu'à Angers les nombreux espaces verts, les jardins publics et privés offrent plus qu'un répit à la flore (et à la vie animale, dans une moindre mesure). Portée par l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF), cette préoccupation est largement partagée. Avec les membres de l'association Plante et Cité, ce sont de nouvelles pratiques, de nouveaux usages. Et depuis le 15 juin, le label Écojardin, qui récompense les efforts dans ce domaine. <http://www.plante-et-cite.fr>

ÉCONOMISONS L'EAU!...

“ Bonjour, je suis étudiante, j'ai toujours apprécié et vanté la propreté, les aménagements bien pensés, les espaces verts à Angers... et je vous en suis reconnaissante. Mais la sécheresse est déclarée, alors je ne peux que sentir mon cœur se serrer quand je vois ces trombes d'eau déversées sur les trottoirs !... Je ne sais rien de la gestion d'une ville, mais je pense qu'en faisant tous des gestes par-ci, par-là, on devrait y arriver. ”

Marinette

RÉPONSE L'environnement, l'affaire de tous ? Et comment !... Oui, Marinette, les gestes “écocitoyens” comme on dit, sont fondamentaux. Ils traduisent nos efforts pour changer de comportement : moins gaspiller, mieux trier par exemple. Et soyez rassurée, la Mairie a pris les dispositions qui s'imposent pour faire face aux restrictions d'eau. Des pratiques et usages adaptés aux conditions climatiques. Moins d'arrosage (et seulement à certaines heures) pour les plantes. Suppression du lavage systématique des rues... (à l'exception des jours de marché, pour des raisons d'hygiène) et on a recours à l'eau des piscines, que l'on recycle.

BUS, TRAM : LES NOUVEAUX TARIFS

“ J'ai découvert dans ma boîte aux lettres les tarifs à venir pour les transports. Surprise, l'abonnement pour les plus de 60 ans est passé de 28,50 à 38 euros mensuels [...]. C'est un peu fort de pénaliser une tranche d'âge appelée à se servir des transports en commun... C'est une aberration ! [...]

Rolande B. (centre-ville)

RÉPONSE Comme vous y allez !... Les nouveaux tarifs (tramway et bus) proposés depuis le 1^{er} juillet vont plutôt dans le sens d'une plus grande équité ! Un exemple : des tarifs dégressifs pour les familles avec enfants et aux revenus modestes. La catégorie à laquelle Rolande fait référence disparaît, en effet. Il s'agit des personnes âgées de plus de 60 ans imposables. Leurs titres de transport étaient moins élevés que celui auquel avait droit un étudiant... Il leur en coûtera désormais 38 euros par mois, remboursés pour moitié pour les salariés encore en activité (de plus en plus nombreux). Pour les retraités porteurs de la carte Partenaires, l'abonnement est ramené à 19 euros par mois. Et 5,70 euros pour ceux dont les revenus sont les plus modestes. On cherche vraiment à offrir les meilleures conditions tarifaires pour accompagner le développement des transports publics angevins, pas l'inverse !



THIERRY BONNET

Réagissez sur le thème du dossier :
Un centre-ville apaisé
Sortie du prochain numéro
de Vivre à Angers, le 19 septembre.



THIERRY BONNET



JEAN-PATRICE CAMPION



JEAN-PATRICE CAMPION



DR

TOUT SAVOIR

- 6 **POUR DEMAIN** l'aide de la Ville au logement social
- 8 **CADRE DE VIE** promenade sur le plateau de la Mayenne
- 10 **SERVICES** carte A' tout et tarifs solidaires
- 12 **DÉBAT PUBLIC** au parc Desjardins, les enfants créent la signalétique

mIEUX COMPRENDRE

- 14 **DOSSIER** bienvenue dans le centre-ville apaisé
- 20 **L'INVITÉ** Louis-Marie Rivière, les dix ans du conseil de développement
- 22 **REPORTAGE** les trésors d'Angers mis en scène
- 25 **TRIBUNES** majorité et minorité municipales s'expriment

pARTAGER

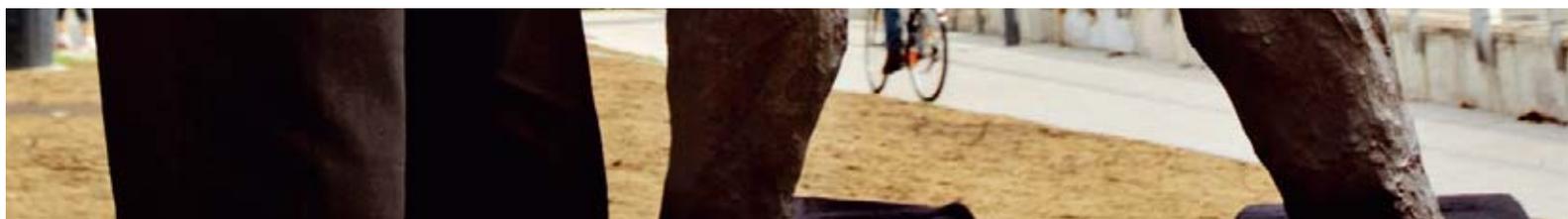
- 26 **L'ÉVÉNEMENT** les Angevins ont découvert leur tramway par milliers
- 28 **RENCONTRES** ils offrent aux autres des sorties et vacances cet été
- 30 **VISITE GUIDÉE** au lac de Maine, des loisirs pour tous
- 32 **HISTOIRE** les premiers feux d'artifice

le GUIDE/LES SPORTS

- 33 **FESTIVAL** les Accroche-cœurs passent à l'Est
- 34 **MUSIQUE** avec Tempo Rives, ça swingue au bord de l'eau
- 37 **À NE PAS MANQUER** sports sur sable au lac de Maine
- 38 **CHALLENGE** triathlon dans la Doure



LE GUERRIER DEBOUT veille désormais sur Angers. Ce bronze de près de 2,80 m a été installé place Anquetil, face à la gare Saint-Laud, le 22 juin. Il est l'œuvre de l'artiste sénégalais Ousmane Sow et fait partie de la série Massaï réalisée à la fin des années 80. Présent lors de l'installation, l'artiste a insisté sur "l'accueil reçu à Angers" lors de la présentation de ses œuvres au Quai, en septembre 2010 à l'occasion des Accroche-cœurs. Les Angevins découvraient alors ses figures monumentales. C'est d'ailleurs suite à cette exposition qu'Angers Loire Métropole a souhaité acquérir le Guerrier Debout. "C'est un hommage au dynamisme culturel de l'Afrique", a rappelé Jean-Claude Antonini. Cette acquisition (210 000 euros), qui marque aussi la clôture des travaux du tramway, a été presque intégralement financée par les entreprises du chantier du tramway : Keolis, Transamo, Eiffage et Cegelec.



Jean-Claude Antonini,
Maire d'Angers,
Président d'Angers Loire Métropole
jean-claude.antonini@ville.angers.fr



L

e 25 juin, le tramway a pris ses quartiers à Angers. Avec lui, c'est toute notre ville qui respire et prend une nouvelle dimension. D'abord celle du plaisir de vivre avec de nouveaux espaces aménagés pour plus de confort, avec plus de verdure. Angers prend également une longueur d'avance sur les déplacements : le tramway devient l'épine dorsale d'une nouvelle façon de se déplacer, avec un service de bus renforcé mais aussi le développement de pistes cyclables, de prêts de vélo et, bientôt, d'autopartage.

Mais, surtout, c'est une nouvelle ville plus dynamique et plus solidaire encore qui émerge jour après jour : le tramway vient accélérer ce mouvement enclenché depuis plusieurs années en créant de nouvelles et belles opportunités. C'est ainsi tout un grand

quartier qui revit et qui achève sa transformation à la Roseraie où les habitants sont de nouveau fiers des couleurs retrouvées. Et puis, c'est un nouveau

morceau de ville de 10 000 logements qui est en train de sortir de terre aux Capucins et sur le plateau de la Mayenne.

Enfin, autour du Ralliement rénové et transformé, le commerce de centre-ville va prendre dans les mois et les années à venir une nouvelle dimension pour conforter le cœur de ville.

Je veux remercier tous les Angevins pour leur patience durant ces trois ans de chantier. Les tracas des travaux sont derrière nous : vive le tram, place au nouvel Angers !

TRAMWAY : LE BEAU RENOUVEAU D'ANGERS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JCA', written in a cursive style.



JEAN-PATRICE CAMPION

Le plan en faveur du logement social a permis la construction de 1 781 logements. Ici, sur le plateau des Capucins.

UN PLAN EXCEPTIONNEL POUR LE LOGEMENT SOCIAL

Entre mars 2009 et mars 2011, la Ville a déployé un plan exceptionnel de soutien à la construction de logements sociaux afin de répondre aux besoins des Angevins. 15 millions d'euros ont complété les nombreux dispositifs déjà en place dans ce domaine, notamment le gigantesque chantier de la rénovation urbaine des quartiers prioritaires. "Il s'agissait également de répondre à la crise qui avait débuté à l'automne 2008 et dont la filière du bâtiment, 8 000 emplois sur l'agglomération, était une des premières victimes," précise Jean-Luc Rotureau, adjoint. Faute de crédits pour les particuliers, les constructions privées connaissaient un fort ralentissement alors que le déficit en logements était toujours aussi criant. Les 15 millions d'euros ont donné un

coup d'accélérateur à la construction de logements sociaux par les bailleurs en générant environ 150 millions d'euros d'investissements pour 35 opérations, soit 1781 logements supplémentaires. Pour le secteur du bâtiment, l'action a constitué une bouffée d'oxygène. Ainsi, en 2010, plus de 2 000 constructions de logements de tous types ont été autorisées à Angers, soit près de quatre fois plus qu'au Mans ou à Dijon, des villes comparables à la nôtre. Le plan a aussi

permis à cent cinquante ménages modestes d'accéder plus facilement à la propriété grâce à une aide de 8 000 euros de la Ville et d'Angers Loire Métropole. Autre axe de ce plan : l'innovation. Trois équipes composées d'architectes, de constructeurs et de thermiciens ont été retenues suite à un appel à projets sur des solutions innovantes pour la construction de logements sociaux de qualité, rapides à bâtir et moins coûteux. Démarrage de ces premiers chantiers en fin d'année.

CE QU'ILS EN PENSENT



THIERRY BONNET

« 80 % des Angevins peuvent prétendre au logement social qui offre beaucoup d'avantages : loyers moins élevés, mixité sociale et meilleure réponse aux besoins. Avec ce plan, nous avons ainsi encouragé la construction de logements durables, plus grands pour les familles et mieux adaptés aux handicaps et au vieillissement.

Jean-Luc Rotureau, adjoint à l'urbanisme et au logement

400

emplois seront créés à l'occasion de l'ouverture de l'écoparc L'Atoll, à Beaucouzé. Les recrutements se feront d'ici à mars 2012. Pour accompagner les enseignes dans leurs recherches, la Maison de l'emploi et les partenaires locaux (Pôle Emploi, Plan local d'insertion par l'économie d'Angers Loire Métropole, Conseil général...) ont mis en place une cellule emploi et formation. Objectif : faciliter l'identification des compétences requises par chacun des postes à créer.



JEAN-PATRICE CAMPION

Le viaduc de la Loire mis en service cet été

Chantier record avec seulement vingt-quatre mois de travaux, le viaduc qui enjambe la Loire aux Ponts-de-Cé compte également parmi les plus longs de France en cours de construction avec ses 790 mètres. Érigé à côté de l'ancien pont, il permet d'élargir la chaussée de deux à trois voies dans chaque sens avec, en plus, une bande d'arrêt d'urgence. De quoi fluidifier la circulation sur l'A 87 pour les quelque 50 000 automobilistes qui empruntent chaque jour cette portion de la rocade Est, et faciliter le développement économique du Sud-Loire. Inauguré le 14 juin, l'ouvrage sera partiellement mis en service cet été. Mais ce n'est qu'à l'automne 2012 que son bénéfice sera complet : à cette date, l'ancien pont construit en 1976 aura été entièrement rénové et raccordé au nouvel édifice. 33,4 millions d'euros ont été investis dans le projet par ASF (Autoroutes du Sud de la France) qui poursuit l'élargissement à trois voies et la pose de murs antibruit sur les 5 km d'autoroute entre l'échangeur de la Monnaie, vers Angers-Centre, et celui de Haute-Perche, vers Brissac. Soit, au total, un chantier de 120 millions d'euros.

ATELIER FRÉDÉRIC ROLLAND



Élément architectural fort, le projet de l'Atelier Frédéric Rolland se présente comme une balise à l'entrée Est d'Angers.

Un nouveau campus pour l'Éseo en septembre 2012

Un long bâtiment contemporain en forme de U dominant la Maine. Les quelque 14 000 m² du futur campus de l'Éseo sont en construction depuis janvier sur le plateau des Capucins. Un investissement de 30 millions d'euros soutenu par Angers Loire Métropole, la Région et le Département qui ont apporté chacun 6 millions d'euros. Créée en 1956 auprès de la Catho, l'ancienne "école supérieure d'électronique de l'Ouest" est devenue école d'ingénieurs, avec des implantations à Dijon, Paris et

Shanghai. "Ce nouveau campus est avant tout un outil pédagogique parfaitement adapté à nos besoins actuels, mais il répond aussi au développement futur de notre école notamment en matière de recherche et de transferts de technologie", souligne Jacky Charruault, son directeur général, rappelant que 1 250 étudiants et une centaine d'enseignants et de personnels administratifs sont attendus sur ce nouveau site à la rentrée de septembre 2012.





PROMENADE SUR LE PLATEAU DE LA MAYENNE

Difficile de reconnaître l'ancien aérodrome dans les espaces publics naturels qui bordent l'allée de l'Orpin d'Angers, inaugurée le 14 juin. Cette voie pour piétons et cyclistes relie la maison de l'architecture et la station de tramway Terra Botanica à une nouvelle entrée du parc. Elle est l'une des deux lanières vertes prévues dans l'urbanisation du plateau de la Mayenne, situé principalement à Angers. "Nous avons voulu en faire un espace animé de plantes simples, locales, qui ne nécessitent pas d'arrosage, a précisé Thierry Huau, aménageur du plateau de la Mayenne. L'allée, qui prend son nom d'une plante spécifique de la région, est une sorte de bocage urbain". Un lieu de promenade dès maintenant pour tous les Angevins et un décor de vie agréable pour les quatre mille futurs habitants.

Devant les roseaux d'un bassin de rétention, des graminées : stipa tenuifolia aussi appelées cheveux d'ange.

VITE LU

Préserver les paysages des basses vallées angevines



THIERRY BONNET

Dans le cadre des contrats Natura 2000, les propriétaires de parcelles situées dans les basses vallées angevines peuvent bénéficier de subventions et d'une défiscalisation pour la réhabilitation d'une mare, l'entretien de haies, de frênes têtards, de roselières... Objectifs : réhabiliter et préserver ces paysages typiques, majoritairement composés de prairies inondables, et y favoriser le maintien de la biodiversité.

Renseignements auprès de la chambre d'agriculture (02 41 96 75 79), de la Ligue de protection des oiseaux (02 41 44 44 22) ou d'Angers Loire Métropole (02 41 05 52 28).

À SAVOIR

Logement tranquille pendant les vacances

Limiter les cambriolages, c'est l'objectif de l'opération Tranquillité vacances, proposée par les polices nationale et municipale. Accessible à tous les Angevins, elle permet d'augmenter la fréquence des patrouilles dans votre quartier. C'est gratuit, il suffit de remplir le formulaire sur

www.angers.fr/tranquillitevacances

Renseignements et formulaires disponibles :

- **Police nationale, commissariat (02 41 57 52 00) ou bureaux de quartier ;**
- **Police municipale, 17, rue Chevreul, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, du lundi au samedi (02 41 05 44 71).**

Partenaires pour améliorer le tri des déchets

Éco-Emballages accompagne Angers Loire Métropole dans sa politique de gestion des déchets et notamment dans ses actions en faveur du tri et du recyclage. Chaque année, cet organisme verse une contribution financière à la collectivité, en fonction du tonnage d'emballages recyclés : 1,6 million d'euros en 2010. Cette année, cette somme devrait être plus élevée grâce à la signature d'un nouveau contrat entre les deux partenaires et à l'application d'un barème prenant en compte les efforts faits en matière de développement durable. L'objectif d'Éco-Emballages : "aider les collectivités locales à atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement, avec 75 % d'emballages recyclés contre 63 % en moyenne aujourd'hui." En dix ans, Angers Loire Métropole a plus que doublé le tonnage collecté en tri sélectif, passant de 10 000 à 21 000 tonnes. Sur cette quantité, plus de 12 200 tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées l'an dernier, dont 8 123 tonnes de verre.

Biopole : les clés de la réussite
Depuis le mois de février, toutes les ordures ménagères de l'agglomération sont acheminées au centre de valorisation Biopole, situé sur le parc d'activité Pôle 49 à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Ce gisement de déchets y trouve une seconde vie sous forme de compost, de chaleur et d'électricité. La réussite de ce procédé innovant passe par le respect des règles de tri.

Pour mémoire, le verre est à bannir des poubelles, tout comme les déchets dangereux (piles, solvants, aérosols non vidés de leur contenu...) ainsi que les déchets d'équipements électriques et électroniques, dont les composants peuvent contaminer le compost destiné à l'agriculture. Les objets longs, du type bâches plastique ou pied de parasol, doivent également être portés en déchèterie.

DANS VOS QUARTIERS



JEAN-PATRICE CAMPION

Daguenet La place Camille-Claudé, son marché du vendredi matin, son centre commercial tout neuf et, à l'étage, les appartements de la résidence du Daguenet, est emblématique de la transformation du quartier Deux-Croix Banchais. L'opération de rénovation urbaine, incluant le logement et la qualité de vie des habitants, a permis de lui donner un nouveau souffle.

La Caisse à santé véhicule les bonnes idées

"Aller au plus près des Angevins pour parler de santé et de prévention de manière ludique. C'est l'idée de la Caisse à santé, une initiative angevine, unique en France sous cette forme", se félicite Rose-Marie Véron, adjointe à l'action sociale. Le petit camion de couleur jaune vif intervient en effet dans les grandes manifestations – Parcours du cœur, Tout Angers bouge... – mais peut aussi accompagner les actions menées dans les quartiers. Il déploie alors tables, chaises, jeux et animations... L'équipe du pôle "éducation et promotion de la santé" de la direction Santé publique en assure le fonctionnement, parfois accompagnée des infirmiers de la Ville et de bénévoles d'associations spécialisées sur les nombreux thèmes abordés : sommeil, alimentation, risques cardio-vasculaires, audition, addictions, prévention du sida...

Renseignements : direction Santé publique, 2 bis, rue des Ursules. Tél. : 02 41 05 44 18.

Lire également sur  www.angers.fr



THIERRY BONNET

La Caisse à santé va à la rencontre des Angevins.



Dès 2012, la carte A'Tout accueillera les informations du détenteur pour calculer son tarif d'accès aux différents services : piscine, bibliothèque...

CARTE A'TOUT ET TARIFS SOLIDAIRES

“La remise à plat des tarifs municipaux pour une tarification plus solidaire est un engagement de l'équipe municipale pour ce mandat”, explique Frédéric Béatse, adjoint à l'amélioration du service public. Depuis 2008, les tarifs des services éducatifs, culturels et sportifs sont gelés à l'occasion du lancement de ce gigantesque chantier de réflexion et afin d'apporter une réponse immédiate à la crise économique. Une nouvelle carte municipale multiservices, la carte A'Tout, a été adoptée pour simplifier la vie des Angevins. Cette carte vient de voir le jour avec le lancement commercial du tramway. En effet, elle remplace dans un premier temps les anciennes cartes de transport Keolis. À partir du premier semestre 2012, les services municipaux (piscines, bibliothèques, patinoire...) se grefferont progressivement à ce dispositif. La carte A'tout accueillera les informations du détenteur pour calculer son tarif et stockera ses droits d'accès aux différents services.

Concernant la tarification solidaire : les accueils de loisirs, les garderies scolaires et le conservatoire afficheront leur nouvelle grille à la rentrée de septembre. Suivront les bibliothèques, musées, piscines, patinoire... et, à terme, l'ensemble des services municipaux.

L'objectif est de mieux prendre en compte l'ensemble des revenus en fonction de la composition familiale. Pour cela, la Ville généralise l'utilisation du même quotient que celui de la caisse d'allocations familiales. Celui-ci intègre les prestations sociales. Autre nouveauté à destination des classes moyennes : une nouvelle tranche intermédiaire à 1 000 euros de quotient qui permet de bénéficier de réductions. En outre, les tarifs des services de la direction Éducation-Enfance seront calculés proportionnellement aux ressources, évitant ainsi les effets de seuil qui font que pour quelques euros de plus, on bascule parfois dans une tranche supérieure.

CE QU'ILS EN PENSENT



THIERRY BONNET

« Des tarifs plus justes et plus lisibles, un paiement avec la carte A'tout... ces mesures simplifient la vie des Angevins et bénéficient aux ménages de la classe moyenne touchés par la crise. Ceci, en complément des mesures de 2008 en faveur des populations les plus modestes.

Frédéric Béatse, adjoint aux associations, aux quartiers et à l'amélioration du service public

Aider les personnes âgées isolées

En cas d'événement climatique exceptionnel, le plan d'alerte et d'urgence permet aux Angevins de plus de 65 ans (ou plus de 60 ans reconnus inaptes au travail), handicapés ou isolés, de bénéficier de services à domicile : visites de bénévoles, aide à la vie quotidienne, soins infirmiers... Deux possibilités pour cela : appeler Mairie 5 sur 5 au 0800 49 05 05 (gratuit depuis un poste fixe), du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ou se faire signaler par un tiers. Ce dernier doit remplir une fiche disponible au centre d'information et de coordination gérontologique (CLIC), dans les mairies, au centre communal d'action sociale, dans les pharmacies et sur www.angers.fr/clic et l'envoyer à l'adresse suivante : CLIC, espace du bien vieillir Robert-Robin, 16 bis, avenue Jean-xxiii, 49 000 Angers. Renseignements : 02 41 25 01 37.

À SAVOIR

Les vacances des 6-12 ans

Du lundi au vendredi pendant tout l'été, le service Angers Ville d'art et d'histoire propose des ateliers aux enfants de 6 à 12 ans : découverte du jardin du Mail, du Grand-Théâtre, du musée des sciences naturelles... 2 euros.

Renseignements : 02 41 60 22 13
ou ville-art-et-histoire@ville.angers.fr,
www.angers.fr/sevah

Avec l'animation "Mes vacances, la culture en jeu", les enfants peuvent par ailleurs profiter d'activités éducatives le matin et de plein air l'après-midi, pendant toute une semaine.

Renseignements : Point Info Famille, 02 41 05 45 80
ou www.angers.fr/famille

Fermetures et horaires des services municipaux cet été

Mairies de quartier : fermetures de toutes les mairies le 14 juillet ; Hauts-de-Saint-Aubin et Belle-Beille, du 18 juillet au 15 août. Horaires habituels pour l'été.

Bibliothèques : fermetures de Monplaisir, Hauts-de-Saint-Aubin et Lac-de-Maine, du 12 au 30 juillet ; Annie-Fratellini, les Justices, Saint-Nicolas et Belle-Beille, du 2 au 20 août ; Toussaint, du 30 août au 10 septembre. Horaires sur www.bm.angers.fr

Piscines : fermetures de Jean-Bouin jusqu'au 28 août ; André-Bertin, du 11 juillet au 15 août ; la Roseraie, le 14 juillet et du 16 juillet au 21 août ; Belle-Beille et Monplaisir, les 14 juillet et 15 août.

L'ensemble Jean-Vilar inauguré officiellement

L'inauguration, le 18 juin, de l'ensemble Jean-Vilar : centre socioculturel, bibliothèque, ludothèque et accueil de loisirs, a mis un point final à sa rénovation totale, dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine du quartier. Nouvelle entrée, rue Henri-Bergson, nouveau hall distribuant des espaces repensés... Plus que jamais, l'équipement phare de la Roseraie est au service des habitants.

JEAN-PATRICE CAMPION

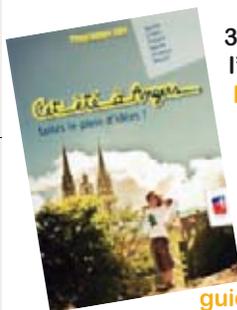


Institut municipal, reprise en septembre

Alors que la session d'été est en cours, l'Institut municipal prépare sa rentrée de septembre. Les cours de langues sont reconduits dans leurs deux formules : cours à effectifs limités, payants et sur inscription, et cours publics, gratuits. Les conférences – près de 250 l'an dernier – sont regroupées en cinq grandes thématiques : Nature et biodiversité, Miroir du monde, Histoire de patrimoine, Lire, écouter, voir, Culture générale. À noter, plusieurs nouveautés. La mission Développement durable d'Angers Loire Métropole rejoint les partenaires habituels pour proposer, à l'occasion du lancement du Plan Climat 2011-2014, un cycle de conférences sur trois ans.

L'histoire de l'art revient, avec un cycle sur la peinture murale médiévale en Anjou et en France. Les conférences sur les jardins ont toujours lieu le mercredi, mais désormais le matin. Enfin, à ne pas manquer, les 13 et 20 septembre, une conférence intitulée "11 septembre 2001... Pearl Harbour du 21^e siècle", une analyse des conséquences des attentats sur la politique intérieure et extérieure des États-Unis.

Institut municipal ouvert jusqu'à fin juillet. Réouverture le 1^{er} septembre pour informations et inscriptions aux cours payants. Programmes et tarifs sur www.angers.fr/institutmunicipal, fin août.



300 idées de sorties pour l'été Explorer un château la nuit, faire du kayak sur la Maine, jouer à la belote..., plus de 300 idées pour sortir à Angers et dans son agglomération sont répertoriées dans un

guide autour de cinq thèmes : culture, nature, sports et loisirs, jeunesse et seniors. Un guide complet comprenant festivals (Accroche-cœurs, Aux Arts etc.), expositions (Bodinier, Artaq), animations, visites, horaires et dates. "Cet été à Angers, faites le plein d'idées".

Guide de l'été 2011 gratuit, dans les mairies, bibliothèques, offices de tourisme et services municipaux ou sur www.angers.fr/ete

Navettes fluviales au départ d'Angers

Embarquez sur la Bohème ou la Fauvette, cale de la Savatte (station tramway Molière) chaque jour à 9 h 30 (retour 18 h) jusqu'au 4 septembre, direction "Mayenne" ou "Loire et Jardins" les mardis, jeudis et samedis ; "Sarthe" ou "Île de Loire" les mercredis, vendredis et dimanches. De 3 à 4 euros par étape et par personne, gratuit pour les moins de 6 ans. Possibilité d'embarquer des vélos.

Réservations : Angers Loire Tourisme, 7, place Kennedy ; Maison du port, 38, bd Henri-Arnauld ; angersloiretourisme.com Tél. : 02 41 23 50 00.

Un concours photo est organisé autour de la Maine. Détail sur www.atoueloire.com



THIERRY BONNET

Les enfants de l'école Victor-Hugo ont dévoilé les panneaux réalisés en classe.

AU PARC DESJARDINS, LES ENFANTS CRÉENT LA SIGNALÉTIQUE

Sous l'œil attentif des petits de la crèche, cinq panneaux signalétiques ont été dévoilés dans le parc Desjardins le 21 juin. La concrétisation d'un projet participatif mené par Gaïa, Héloïse, Loan, Samy, Jean, Romain et leurs camarades de CM2 de l'école Victor-Hugo. Habitant les environs, ils comptaient déjà parmi les principaux usagers du parc, les voilà devenus, pour l'occasion, les premiers "maçons" en créant la signalétique du parc. "C'est la première fois qu'on travaille avec une personne 'professionnelle'", déclare Héloïse. Jérôme Houadec, graphiste-plasticien, a en effet assisté les enfants dans le projet et finalisé avec eux la signalétique des six dessins retenus. Trois séances étaient programmées. D'abord, en classe, pour apprendre de manière théorique la technique de la photographie. Par groupe de deux, les enfants sont

ensuite passés à la pratique. Munis chacun d'un appareil photo jetable, ils ont parcouru les allées et photographié le parc sous tous les angles, en prenant soin d'utiliser leurs connaissances : jeu sur le premier plan et l'arrière-plan, contre-plongée, zoom... La dernière séance, enfin, était consacrée au graphisme. Objectif : transposer en dessins la future signalétique installée dans le parc. "Cet espace public est un véritable lieu de vie que se sont pleinement approprié les habitants. Il était important de travailler la signalétique dans cet esprit. Les élèves ont ainsi cherché à utiliser des mots positifs plutôt que les habituelles interdictions", souligne Vincent Dulong, adjoint du quartier Saint-Serge, à l'origine du projet. "C'est réussi, ces panneaux incitent au respect et à la tolérance".

PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Les permanences des élus reprendront début septembre. Pour connaître les jours et heures de rendez-vous, connectez-vous sur www.angers.fr

À SAVOIR

Graine de citoyen construit pour la paix

Prendre un cube en carton.
Peindre deux faces en gris et les autres aux couleurs de l'arc-en-ciel, symbole de la paix. C'est l'appel lancé par l'association angevine Graine de citoyen, qui souhaite construire un mur en briques afin de matérialiser les tensions entre les peuples. Cela dans le cadre de la journée de la paix du 21 septembre. "Nous faisons partie du collectif qui organise chaque année l'événement à Angers, ajoute Claire Chéné, la responsable de Graine de citoyen. Cette année, le 21 septembre tombant un mercredi, nous nous sommes mobilisés afin d'organiser le Festi-Paix, une animation pour les enfants." Au programme : ateliers, jeux, dessins, fresques, malle pédagogique...



THIERRY BONNET

Les cartons à peindre sont à retirer au siège de l'association, 15, rue de la Béjonnière, 06 25 95 83 98, www.asso-grainedecitoyen.fr

Pour le 21 septembre, rendez-vous place de la Paix, à partir de 13 h 30. Entrée libre.

Cet automne, une nouvelle formule pour les conseils consultatifs

Le mandat des conseils consultatifs de quartier (CCQ) se termine à la rentrée de septembre. Une nouvelle formule va se mettre en place à l'automne. Une évolution de cette structure souhaitée par les élus et par les Angevins. La réflexion a été engagée à partir du bilan du travail réalisé par les CCQ et à l'occasion de la Journée de la participation, le 19 février.

Qu'est-ce qui va changer ? Désormais, les CCQ se réuniront selon trois modalités. D'abord, une assemblée générale annuelle qui permettra de fixer les grands enjeux de l'année à venir. Tous les Angevins qui souhaitent s'informer, donner leur point de vue ou se mobiliser pourront y participer. On y trouvera également les membres des anciens conseils consultatifs, des bénévoles d'associations, des

représentants de collectifs de quartier et d'instances participatives...

Ce sera également l'occasion de recueillir les candidatures de ceux qui souhaitent faire partie, pour trois ans, de la structure d'animation permanente du CCQ. Composée de vingt-cinq personnes réunies autour de l'adjoint de quartier, celle-ci siègera au moins une fois par trimestre. Son rôle : travailler à partir des avis des groupes projets. Ces groupes, qui remplacent les groupes de travail, se chargeront d'un projet précis de A à Z. Ils seront directement animés par des habitants référents.

Enfin, sur certains projets de grande ampleur, la Ville procédera à un tirage au sort auprès des Angevins pour solliciter l'avis d'un plus large panel d'habitants.



La journée de la Participation s'est déroulée le 19 février à Angers.

JEAN-PATRICE CAMPION

Les premières assemblées générales auront lieu du 20 septembre au 28 octobre, en soirée ou le samedi.

En septembre : Saint-Serge, Ney et Chalouère, le 20 ; Doutre, Justices, Madeleine et Saint-Léonard, le 24 ; Hauts-de-Saint-Aubin, le 30.

En octobre : Centre-ville, le 7 ; Roseraie, le 8 ; Lac-de-Maine, le 11 ; Monplaisir, le 14 ; Belle-Beille, le 15 ; Deux-Croix, Banchais et Grand-Pigeon, le 28.

Renseignements : 02 41 05 42 17.



THIERRY BONNET

TCHAT DU MAIRE

Le maire répondra aux questions des internautes le mercredi 6 juillet à partir de 18 h. Vous pouvez poser vos questions en ligne dès maintenant sur www.angers.fr. Un autre rendez-vous est fixé à la rentrée, le lundi 19 septembre à la même heure. Vous pourrez poser vos questions dès le 12 septembre.

VITE LU

Une charte pour les cultures angevines

L'Agenda 21 angevin des cultures prend forme avec la présentation de la charte d'intention, mardi 5 juillet, à 18 h, à l'hôtel des Pénitentes. Depuis le lancement du projet en octobre 2008, plus de quatre cents Angevins ont débattu et construit ensemble ce document.

Les partenaires vont pouvoir maintenant ratifier la charte avant que ne commence la rédaction d'un plan d'actions commun aux signataires.

Contact : 02 41 05 58 35.

Le texte de la charte est disponible sur www.angers.fr/agenda21/delaculture



BIENVENUE DANS LE CENTRE-VILLE APAISÉ

L'arrivée du tramway a permis d'apaiser le cœur de ville. Comme ici, place du Ralliement.

→ Plus qu'un mode de déplacement nouveau pour Angers, le tramway entraîne dans son sillage une série de transformations et d'aménagements qui redessinent le territoire. C'est le cas notamment pour le centre-ville qui fait désormais la part belle aux déplacements doux avec un plateau piétonnier étendu.



Depuis le 25 juin, le tramway arc-en-ciel d'Angers Loire Métropole vous dépose au centre-ville. Son arrivée a métamorphosé Angers. "Les circuits empruntés par les Angevins vont se modifier naturellement le long de la ligne et dans le périmètre du tracé, prédit Jean-Claude Antonini, le maire. Les piétons vont modifier leurs habitudes, préférant telle rue à telle autre, plus belle, plus vivante. Dans la même logique, les cheminements cyclistes vont se redéfinir au profit des rues apaisées." Apaiser, c'est d'ailleurs l'objectif recherché par ce réaménagement du cœur de ville d'Angers.

L'effet tramway se fait déjà sentir

"L'effet tramway irradie partout, bien au-delà du périmètre de la ligne, ajoute Bernadette Caillard-Humeau, première adjointe au maire en

charge de la mobilité, de la voirie et des déplacements. Il redistribue l'espace public pour tous, piétons, cyclistes et automobilistes. Le code de la rue que nous proposons s'inscrit pleinement dans ce mouvement. Et c'est d'ailleurs une démarche que l'on retrouve dans de nombreuses villes d'Europe. Par exemple, 70 % des rues de Bruxelles sont limitées à 30 km/h. Idem à Lorient pour ce qui concerne le centre-ville." À Angers, cela se manifeste par l'implantation de totems verts "Vous entrez en cœur de ville". On les trouve à l'entrée de la zone d'hyper-centre, à l'intérieur de la ceinture constituée par les boulevards Carnot, Ayrault, Foch, Roi-René, de Gaulle et la voie des Berges.

Un nouveau visage pour le Ralliement

La place du Ralliement est le

(suite page 17)

CE QU'ILS EN PENSENT



JEAN-PATRICE CAMPION

« Je suis un fervent défenseur de l'automobile, mais il faut des cœurs de ville apaisés où chacun trouve sa place : piétons, cyclistes, cyclomoteuristes, automobilistes. De la concertation aussi pour accompagner le changement des mentalités. Et des tarifs vraiment incitatifs dans les parkings, pour ne pas pénaliser le stationnement de très courte durée important pour le développement du commerce, et dans le tramway afin d'amener les Angevins à l'utiliser plutôt que leur voiture. »

Jacques Izzo, secrétaire de l'Automobile Club de l'Ouest 49 et membre du conseil consultatif du Centre-ville

Essayer le vélo en ville...

Prêter un vélo aux Angevins pendant quatre, huit ou douze mois pour leur donner le goût de pratiquer la bicyclette. Et, ainsi, développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture. C'était l'objectif de l'opération Vélocité, lancée en septembre 2004 par Gilles Mahé, adjoint à l'Environnement.

Le succès de l'opération est confirmé, avec plus de 20 000 utilisateurs, 3 000 vélos en prêt, une seconde agence ouverte à Belle-Beille après celle de la rue Paul-Bert, des services complémentaires... Parmi eux, Vélocité +, traduction angevine du Vélip'. Devant la gare, quarante-huit vélos sont loués à l'heure. "On compte en moyenne huit locations par jour, un début encourageant", note Yolaine Hagimont, responsable de Vélocité.

Favoriser l'intermodalité

Des efforts sont également réalisés côté stationnement: multiplication des appuis-vélos; création avec la

Région d'un parking Vélo+gare pour les abonnés du TER; espaces sécurisés payants dans les parkings Bressigny, Haras, Molière, République et Saint-Laud. Prochainement, des abris sécurisés et gratuits seront aménagés sur trente-cinq sites de l'agglomération, notamment aux terminus du tramway. De même, des consignes individuelles gratuites seront testées dans les zones d'activités d'Angers-Est: à la descente du bus, les derniers kilomètres se feront à vélo. L'expérience pourrait se généraliser pour favoriser l'intermodalité. Une intermodalité déjà facilitée par le tramway, dans lequel on peut embarquer son vélo en dehors des heures de pointe.

Quant à la circulation en ville, elle s'améliore petit à petit: bandes et pistes cyclables, couloirs partagés avec les bus, sas-vélos aux carrefours et, depuis peu, la circulation à contre-sens autorisée dans les rues à sens unique.

Une signalisation spécifique est en cours d'installation. Pour tous ces aménagements, la Ville sollicite l'association Place au vélo et son regard d'usager. Quand c'est possible, les aménagements conseillés sont réalisés. "Avec pour objectif, la création d'un réseau structurant assurant au mieux la continuité des parcours", précise Régis Le Bihan, chargé des Déplacements à la Voirie. Dans cet esprit, une réflexion va s'engager à la rentrée autour des liaisons entre quartiers avec les conseils consultatifs Madeleine - Justices - Saint-Léonard et Belle-Beille.

Renseignements: Vélocité, 2, rue Paul-Bert, du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h 30, 02 41 18 13 21. 41, rue de la Lande, centre commercial Beaussier à Belle-Beille, du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30, 02 41 18 13 21.

NOUVEAUX PANNEAUX À CONNAÎTRE

Avec la mise en place des nouvelles règles de circulation dans le centre-ville, la signalétique a été revue et des panneaux inédits ont fait leur apparition dans les rues.



Vous entrez en cœur de ville

Ces totems verts indiquent l'entrée dans le centre-ville apaisé. On les retrouve à l'entrée d'un périmètre délimité par la voie des berges et les grands boulevards circulaires.



Zone de rencontre On trouve ce panneau dans les rues où les piétons sont prioritaires sur tous les modes de transport, à l'exception du tramway. La circulation y est limitée à 20 km/h et les piétons peuvent circuler sur toute la largeur de la voirie, chaussée comprise. Le stationnement et l'arrêt y sont interdits, sauf sur les espaces délimités aménagés à cet effet.

Double-sens cyclable dans les rues où les voitures circulent en sens unique. Ce panneau peut être rencontré aussi bien en "zone 30" qu'en "zone de rencontre". Il prévient les automobilistes qui s'y engagent qu'ils sont susceptibles de croiser des cyclistes à contresens.

Ce qui n'est autorisé bien sûr que dans les rues assez larges pour permettre un croisement sans risque: les rues les plus étroites restent en sens unique pour tous.



La première "fête du vélo urbaine" a eu lieu le 14 mai, en lien avec l'association Place au vélo et l'ensemble des acteurs associatifs ou privés œuvrant autour du vélo.



Rue Létandrière, les trottoirs sont partagés entre piétons et cyclistes. À charge pour les vélos de rouler à allure modérée.

(suite de la page 15)

symbole de la transformation de la ville. Désormais libérée des voitures, elle accueille le tramway, les deux-roues non-motorisés et, bien entendu, les piétons. "Le Ralliement a retrouvé sa vraie fonction de place centrale, s'enthousiasme le maire. Il est redevenu un lieu de rencontres, de convivialité, un vrai cœur d'agglomération."

Les terrasses des brasseries ont retrouvé un espace propice à l'accueil de leur clientèle à la recherche d'un bain de soleil. Et cela, dans un univers urbain agréable. Cette exigence de qualité des espaces publics dédiés aux commerces est l'œuvre de la Ville qui prône les terrasses paysagères. Exit les chaises en plastique et le mobilier publicitaire, place à un centre-ville favorable au commerce et au tourisme.

Des grandes plantes et de nouvelles fontaines décorent également un des endroits les plus passagers de la ville.

Plus d'espace pour les piétons

Une place où il fait bon flâner d'autant plus que toutes les rues adjacentes sont désormais piétonnes. C'était déjà le cas pour les rues Lenepveu et des Deux-Haies. C'est maintenant chose faite pour les rues Chaussée-Saint-Pierre, Saint-Denis, de la Roë et d'Alsace. Au total, le plateau piétonnier a été largement étendu. Ce qui induit de respecter certaines règles de bon sens. Les piétons sont toujours prioritaires, sauf en présence du tramway. Il est interdit d'y stationner et la circulation automobile (pour les riverains) est tolérée à condition qu'elle s'effectue à allure modérée voire au pas. Les cyclistes

peuvent circuler partout avec cette même précaution. "Cette priorité donnée à la marche à pied vise à inverser la logique du tout automobile, souligne la première adjointe. Afin de rendre la ville aux piétons, un jalonnement a été installé à partir de la gare jusqu'à la place Imbach. Des panneaux de signalisation indiquent désormais les directions et les temps de parcours à pied pour rallier les services administratifs, monuments et autres curiosités."

Zone "30" et zones de rencontre

Autre nouveauté, la mise en place de zones de rencontre, essentiellement aux abords du plateau piétonnier.

(suite page 18)

« Le Ralliement a retrouvé son rôle de place centrale. Il est redevenu un lieu de rencontres, de convivialité, un vrai cœur d'agglomération. »



Un jalonnement, récemment installé, oriente et renseigne les piétons sur les temps de parcours.

Cohabiter pour plus de sécurité

Avec tous ces nouveaux aménagements, la Ville mise aussi sur le civisme des Angevins. En effet, pour faire du centre-ville un espace de vie, de promenade et de commerce agréable, il est essentiel que chacun apprenne à cohabiter avec les autres. En respectant tout d'abord les règles de base de la sécurité routière. À commencer par celles consécutives à la mise en circulation du tramway et l'apparition d'une nouvelle signalisation routière. Le tramway est toujours prioritaire, l'arrêt au feu rouge clignotant est obligatoire et la vigilance est de mise avant de traverser une rue car une rame peut en cacher une autre... Pour mémoire, toutes ces consignes sont présentées dans un film pédagogique de douze minutes animé par Fred et Jamy, de l'émission "C'est pas sorcier". La vidéo est visible à la maison du tramway et sur les sites internet www.angers.fr et www.angersloiremetropole.fr

Enquête sur les déplacements

Afin de mesurer les premiers effets du tramway mais également de connaître les habitudes des ménages en matière de mobilité, l'attractivité des lignes de bus, l'étalement urbain..., une enquête sur les déplacements des habitants du Pays Loire Angers va être lancée dès novembre. "Un outil fondamental pour prévoir et adapter nos services," insiste Bernadette Caillard-Humeau. ■

Elles sont ouvertes à tous les modes de transports. Ici encore, les piétons sont prioritaires et peuvent se déplacer sur toute la largeur de la chaussée. Les véhicules y sont autorisés mais leur vitesse est limitée à 20 km/h. Pour ceux-ci, l'arrêt et le stationnement ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet. Dans le même temps, de nouvelles rues passent en "zone 30". Comme en zones de rencontre, les cyclistes peuvent désormais y circuler dans les deux sens dans la plupart des rues en sens unique. Ces deux espaces de circulation mixte vont dans le sens du centre-ville apaisé souhaité par la Ville.

« La priorité donnée à la marche à pied vise à inverser la logique du tout automobile.

TROIS INITIATIVES

Apprendre à rouler en ville a

Maîtriser son vélo en ligne droite et sur un parcours d'obstacles, savoir aborder carrefours et ronds-points avant d'effectuer une sortie en ville, au milieu de la circulation. Voici le programme de l'école à vélo. Six séances de "remise en selle" proposée chaque année à une trentaine de classes de CM2. Une initiative mise en place et financée par la Ville depuis 2003. C'est gratuit pour les enfants. Et l'association Angers Cyclisme, qui assure l'enseignement, met également des vélos à disposition. "L'idée est de permettre aux jeunes de circuler à vélo en toute confiance avant leur entrée au collège. Et, si possible, les inciter à continuer à utiliser le vélo lorsqu'ils seront devenus adultes", explique Yannick Thibaudeau, l'animateur. En parallèle, Angers cyclisme anime justement la Vélo-école angevine pour les plus de 14 ans et les adultes. 5 euros la séance pour reprendre confiance et réapprendre à rouler en ville. Une bonne idée mais qui peine encore à trouver sa vitesse de croisière.

Renseignements : Yannick Thibaudeau, 06 77 97 22 14.



Un code de la rue partagé

À l'heure où le centre-ville change de visage, un "code de la rue" est mis en place avec les Angevins. Objectif : aboutir à un meilleur partage de l'espace public entre tous ses utilisateurs. Un code du bien vivre ensemble en quelque sorte. Pour cela, les habitants sont largement associés. L'expérience participative a déjà été menée rue des Lices, par exemple. "Début avril, nous avons invité les riverains à réfléchir sur le

devenir de leur rue en matière de déplacements et de convivialité afin de lui donner un nouveau souffle, explique Sophie Briand-Boucher, adjointe du Centre-ville. Deux plateaux surélevés ont ainsi été redessinés et réalisés fin juin". Une démarche concluante qui sera bientôt étendue à tous les quartiers. Saint-Serge, Ney, Chalouère et Madeleine, Justices, Saint-Léonard sont les premiers de la liste.

avec l'école à vélo



THIERRY BONNET

Des livraisons mieux organisées

Les livraisons en centre-ville, c'est de 6h à 10h30 en semaine, de 7h30 à 10h30 le samedi. En dehors de ces horaires, le cœur de ville doit être réservé aux piétons. Pour cela, des aires de livraison ont été aménagées et des bornes automatiques installées aux entrées et sorties des rues piétonnes. Pour autant, l'accès reste possible pour les riverains munis de carte d'accès – ils doivent rouler au pas – et pour les interventions particulières : déménagements, livraisons exceptionnelles, travaux... "Pour cela, il faut

contacter le service Voirie au moins quinze jours avant la date prévue afin d'obtenir une autorisation d'accès et de stationnement, précise Nicolas Legrand, responsable de l'exploitation et de la gestion de l'espace public à la Ville. Les choses se passent très bien, la plupart des livreurs utilisent désormais des camions parfaitement adaptés aux rues piétonnes. Certains envisagent même d'avoir recours à des véhicules électriques."

Renseignement : 0241 0521 54 ou voirie@ville.angers.fr



JEAN-PATRICE CAMPION

CE QU'ILS EN PENSENT

« Le tramway donne le top départ pour une nouvelle manière de se déplacer et de vivre en ville.

Bernadette Caillard-Humeau
première adjointe chargée de la mobilité, de la voirie et des déplacements



THIERRY BONNET

Le tramway est maintenant en fonctionnement. Que va-t-il changer pour la ville ?

Tout. Il fait entrer Angers dans une nouvelle ère et redonne de la place à tous les Angevins. Qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes, mais aussi riverains, commerçants et touristes. Cependant, le lancement du tramway n'est pas une fin en soi. Il donne le top départ pour une nouvelle manière de se déplacer, de vivre en ville. Il diffuse un climat de sérénité, une ambiance différente, tout ce qui concourt à une meilleure qualité de vie. C'est déjà le cas dans le centre-ville où le plateau piéton a été étendu et la circulation repensée pour obtenir un cœur de ville apaisé.

Pourquoi ce cœur de ville apaisé ?

L'idée est de reconsidérer la place de chacun pour créer une nouvelle expérience du centre-ville. Apaiser la circulation automobile, favoriser la marche à pied et le vélo permet aujourd'hui de se réapproprier l'espace public et de renforcer l'attractivité du centre-ville. L'objectif est de partager la ville entre tous ses utilisateurs, et tout particulièrement les plus

fragiles, de façon harmonieuse. Cela participe au bien vivre ensemble, au renforcement du lien social.

Cela nécessite aussi un changement des comportements...

Bien entendu, la courtoisie doit être de mise. Mais je ne me fais aucun souci. Les Angevins sont heureux de pouvoir déambuler en toute tranquillité, dans une vie urbaine, vivante et commercialement dynamique. Quant à la maîtrise de la place de l'automobile, elle est nécessaire. Évidemment pour des raisons environnementales mais également pour la vie économique de notre centre-ville. En effet, c'est à pied que les chalands poussent les portes des magasins, pas en voiture. Les déplacements doux sont à l'échelle de notre ville, ils représentent l'avenir. Et les habitants ne s'y trompent pas. Il suffit de voir la foule aux abords du Ralliement le samedi, et le succès de VéloCité.



DIX ANNÉES DE CONSEILS AVISÉS

« Un avis, fruit de la réflexion de 110 personnes ayant une bonne connaissance du territoire, est toujours utile.

SON PARCOURS

Originaire de Vendée, il arrive en 1960 à Angers, où il effectue ses études et sa carrière professionnelle. Docteur en sciences de la Terre, il fut président du centre de recherche Inra. En 2003, il entre au Conseil de développement pour en prendre la présidence en février 2009. Il succède à Jean-Baptiste Humeau et Jean-Claude Denis. Il est aujourd'hui âgé de 67 ans.



quoi sert le Conseil de développement qui fête cette année son dixième anniversaire ?

Le Conseil de développement est une instance de réflexion sur l'avenir du territoire angevin. Notre mission est d'apporter aux élus les éclairages les plus pointus possibles sur les sujets d'avenir. Ceci en prenant le temps nécessaire car les décisions structurantes d'aujourd'hui auront des conséquences sur les trois ou quatre prochaines décennies. Un avis, fruit de la réflexion de 110 personnes ayant une bonne connaissance du territoire, est donc toujours utile.

Qui sont ces 110 membres ?

Nous sommes des bénévoles issus de la société civile : responsables d'association ou de structure socio-économique, syndicalistes, représentants patronaux ou consulaires... Pas d'élus dans nos rangs. Nous venons d'horizons divers et donc des avis contradictoires peuvent s'exprimer. Mais, souvent, à force d'échanges et de dialogues dans nos groupes de travail, on trouve des compromis qui satisfont l'ensemble de nos

membres. Il nous arrive aussi de proposer différentes solutions. Ensuite, aux élus de trancher...

Quel est votre périmètre d'action ?

Les soixante-six communes du Pays Loire-Angers, c'est-à-dire le bassin de vie angevin. La bonne échelle pour réfléchir sur le travail, les déplacements, les loisirs, le commerce, le logement...

Comment définiriez-vous le développement angevin ?

L'ouest de la France propose un modèle de développement équilibré unanimement salué. Et dans ce grand Ouest, Angers s'en tire plutôt bien. Notre métropole a su préserver sa qualité de vie. Aujourd'hui, c'est une valeur essentielle. Le développement n'est pas qu'une question quantitative mais aussi qualitative. Avec son style de vie, son environnement, la présence de la Loire, le territoire angevin dispose d'atouts non négligeables.

En dix ans, quelles ont été les contributions marquantes du Conseil ?

Je le rappelle : nous ne sommes pas les décideurs. Néanmoins, nous avons fortement encouragé la création du pôle de compétitivité du végétal, Végépolys, qui aujourd'hui montre toute son utilité. Nous avons aussi travaillé sur le tramway et sur le schéma de cohérence territoriale, le fameux Scot. Contenir l'étalement urbain, renforcer des pôles de développement secondaires pour limiter les déplacements, répondre aux besoins de logements..., des sujets cruciaux auxquels nous avons contribué. Nous allons également éditer une réflexion sur l'économie angevine : sa diversité et sa composition faite d'une multitude de

petites et moyennes entreprises ont permis d'amortir un peu mieux qu'ailleurs les effets de la crise. Nous encourageons la mise en place de moyens de veille pour mieux anticiper les futures crises.

Quels sont les points de vigilance ?

Angers a, dit-on, un déficit de notoriété à l'extérieur. Nous espérons que la nouvelle marque de territoire, "Angers Loire Valley, la vie en grand", contribuera à inverser cette tendance. Il faut aussi rester vigilant sur le maintien de la fonction "universitaire" du centre hospitalier universitaire. Rien dans l'immédiat ne semble la menacer. Mais, quand on voit les politiques publiques en faveur de toujours plus d'économies et de concentration, il faut rester sur nos gardes. Les conséquences en termes d'emplois, d'enseignement supérieur, de santé publique et d'attractivité du territoire seraient considérables.

Quels sont les atouts du territoire ?

Sa dynamique actuelle avec l'arrivée du tramway, le développement de son offre commerciale, bientôt le projet Gare + et la reconquête des berges de Maine.

Le Conseil de développement fêtera ses dix ans, le 17 octobre, de 14 h 30 à 20 h 30 au centre de congrès, en présence de Patrick Peugeot, président du forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Au programme : débats et tables rondes autour d'élus locaux et d'invités comme Dominique Voynet, à l'origine de la loi sur la création des conseils de développement, et Daniel Delaveau, le président de l'assemblée des communautés de France. En savoir plus sur <http://conseil-dev-loire.angers.fr>

« Le développement d'un territoire n'est bien évidemment pas uniquement une question quantitative mais également qualitative.

Robe rouge flamboyant, voix puissante... le charme agit aussitôt. Nous sommes dans une rame du tramway. Munie d'une tapette à mouches, la diva prend volontiers la pose pour évoquer le spectacle qui sera donné à neuf reprises cet été : La Diva du tramway. "Un spectacle décalé, prévient la chanteuse lyrique Brigitte Lafon, avec les grands tubes du répertoire que chacun connaît et que nous nous permettons de détourner..."

Rossini, Strauss, Bizet, Mozart et les autres dans le tramway, on le doit à l'équipe d'Angers Loire Tourisme. "Nous avons très envie de proposer quelque chose autour du tramway, explique Adeline Haspeslagh-Lardeux, responsable des événements. Ce spectacle, totalement accessible aux personnes en fauteuil roulant, dans une rame dédiée à cette aventure, propose un voyage étonnant à travers la ville, ponctué d'arrêts dans des lieux insolites, historiques ou méconnus."

L'ensemble hospitalier Saint-Jean dévoilé

Faire découvrir Angers et ses environs, c'est la première mission de l'office de tourisme qui participe en cela au rayonnement du territoire et

LES TRÉSORS D'ANGERS MIS EN SCÈNE

→ Une diva dans le tramway, une visite d'Angers en jogging ou une balade en calèche à la découverte des lieux historiques... Pendant l'été, Angers Loire Tourisme permet de découvrir Angers sous toutes ses facettes, des plus classiques aux plus originales.

au développement de son activité économique. "Nous travaillons en direction du public, avec la ville comme matière première", résume Jean-Michel Geneteau, directeur général d'Angers Loire Tourisme. Ses équipes peuvent s'appuyer pour cela sur un patrimoine culturel et naturel exceptionnel, qu'elles savent valoriser pour séduire les touristes aussi bien que les Angevins. "La tapisserie de l'Apocalypse, le château d'Angers ou la vallée de la Loire sont connus dans le monde entier, ajoute Adeline Haspeslagh-

Lardeux. Angers recèle encore bien d'autres merveilles, comme l'ensemble hospitalier Saint-Jean, l'un des plus anciens de France avec les hospices de Beaune." Exceptionnel, mais méconnu des Angevins, il est mis à l'honneur cet été avec des visites de jour et de nuit pour dévoiler sa grande salle des malades, son cloître, ses greniers et sa cave. (voir vidéo sur angers.fr/video)

Calèche ou giropode

C'est une des nouveautés du programme estival 2011, parmi bien d'autres : les visites "Welcome", bilingues, pour accueillir les touristes de manière conviviale et à l'angevine. Mais aussi les balades en calèche, les visites "duo" thématiques, le sight-jogging ou jogging touristique à petite foulée ou en giropode... "Nous avons un regard sur l'évolution de la société

CE QU'ILS EN PENSENT

« Pour proposer tout au long de l'année des découvertes d'Angers avec un contenu riche, nous travaillons en relation avec de nombreux acteurs : les musées, le service culturel de la Ville d'Angers, les Parcs et jardins... C'est ainsi que nous pouvons proposer cet été la découverte de l'ensemble hospitalier Saint-Jean dans son intégralité, pour la première fois.

Jean-Michel Geneteau, directeur général d'Angers Loire Tourisme



JEAN-PATRICE CAMPION

160 000 personnes accueillies chaque année dans les locaux d'Angers Loire Tourisme, place Kennedy, face au château, à la recherche de plans, guides touristiques, idées cadeaux à la boutique...

4 000 personnes profitent des Rendez-vous de l'été : un public composé à 70 % d'Angevins et à 30 % de touristes. Hors-saison, l'office de tourisme propose également un programme de visites, conférences, ateliers gourmands...

240 000 visites sont enregistrées chaque année sur le site internet www.angersloiretourisme.fr. Il propose de nombreuses infos pratiques, des idées week-end, la réservation d'hébergement, une billetterie, des idées cadeaux...



UNE TRAVERSÉE

d'Angers à bord du tramway avec la diva Brigitte Lafon : c'est LE rendez-vous spectacle proposé dès le 22 juillet par Angers Loire Tourisme. Une rame de tramway sera spécialement réservée pour ce spectacle. Elle partira à 20h 15 de la station Ardenne, à Avrillé. Situé place Kennedy, face au château, l'office de tourisme accueille chaque année 160 000 personnes pour des informations, conseils, réservations...



75%

des demandes de renseignements adressées à l'office de tourisme proviennent de Français, dont 49 % habitent les Pays de la Loire. La demande étrangère provient de Grande-Bretagne, Espagne, Allemagne, des Pays-Bas et des États-Unis.

pour adapter nos propositions", confirme Jean-Michel Geneteau. Et c'est en pensant particulièrement aux adolescents qu'Angers Loire Tourisme a imaginé pour cet été le "M Tourisme", avec un circuit sur iphone ou ipad ponctué d'énigmes et de questions d'observation. Autant de propositions auxquelles s'ajoutent les valeurs sûres des Rendez-vous de l'office de tourisme : navettes fluviales, rendez-vous gourmands ou patrimoine, Rendez-vous du végétal ou encore les Échappées belles dans neuf communes de

l'agglomération. L'autre casquette d'Angers Loire Tourisme concerne le tourisme d'affaire, mission confiée au bureau des congrès. "Autour du végétal, de la santé, du vignoble sont organisées tout au long de l'année de nombreuses rencontres professionnelles", ajoute le directeur. En 2010, le centre de congrès a accueilli 45 000 journées congressistes tandis que le parc des expositions a enregistré plus de 500 000 visiteurs. Des visiteurs d'un jour qui seront peut-être les vacanciers de demain, séduits par la qualité de l'accueil à l'angevine.



LES NAVETTES FLUVIALES La Bohème (photo) et la Fauvette ont repris du service le 28 juin. Jusqu'au 4 septembre, du mardi au dimanche, profitez-en pour découvrir Béhuard, Bouchemaine, Briollay, Cantenay-Épinard, Écouflant, Feneu, Les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné et Sainte-Gemmes-sur-Loire. Embarquement à Angers, cale de la Savatte.



PHOTOS: JEAN-PATRICE CAMPION / THIERRY BONNET

Infos pratiques

- **Angers Loire Tourisme**, 7 place Kennedy, 0241 235000. Ouvert le lundi de 10h à 19h; du mardi au samedi de 9h à 19h; dimanche et jours fériés, de 10h à 18h.

Une annexe de l'office de tourisme est également située à la maison du port, cale de la Savatte, 0241 235002. Tous les jours, de 11h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, en septembre tous les jours, de 14h30 à 18h30.

- Le programme des **rendez-vous de l'été** est disponible en ligne sur www.angersloiretourisme.com (réservation de billet en ligne possible). Le nombre de places étant limité, les réservations sont impératives auprès de l'office de tourisme.

- Un **circuit confort** labellisé Tourisme et Handicap permet de découvrir le centre historique d'Angers en toute autonomie. Il relie le château, les musées, la collégiale Saint-Martin, la cathédrale. Son point de départ se situe à l'office de tourisme où un plan est à disposition des personnes intéressées. L'office de tourisme propose également des éditions adaptées de ses guides touristiques et dispose d'une liste des hébergements et sites labellisés Tourisme et Handicap.

- **Le City Pass** donne accès libre à plus de 20 musées et sites incontournables d'Angers et de sa région, à des avantages et réductions sur les transports, loisirs, restaurants, croisières. 24 heures 15 euros, 48 heures 23 euros, 72 heures 29 euros. Points de vente sur

 www.angersloiretourisme.com

TRIBUNES

→ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

AIMER ANGERS - MAJORITÉ

Projets structurants : l'avenir d'Angers s'imagine aujourd'hui

Angers fait face depuis l'apparition de la crise. Offensive, la politique d'investissement de la Ville a permis de soutenir l'emploi. Et de conforter le dynamisme de notre territoire.

Une action résolue pour amortir les effets de la crise et préparer l'avenir. Depuis plusieurs années, Angers offre un cadre accueillant et des moyens dimensionnés pour attirer les entreprises innovantes et créatrices d'emplois. Gestionnaire d'un budget de 73 millions d'euros, Angers Loire Développement, l'agence économique d'Angers Loire Métropole a récemment renforcé son action à travers la mise en place d'un réseau d'animateurs économiques de proximité pour accompagner au plus près chaque entrepreneur. Elle a ainsi contribué directement à la création de 1 358 emplois en 3 ans, notamment dans les grands pôles de compétitivité du territoire comme l'économie culturelle et créative, l'économie verte, la santé ou encore l'électronique.

L'investissement, moteur de l'emploi sur notre territoire. Construction de nouveaux logements, renouvellement urbain, réalisation du tramway : l'action de la Ville et de l'agglomération a été conduite tous azimuts depuis 2008. Elle s'appuie désormais sur le Contrat d'Avenir et de Performance 2011-2014 (CAP), proposé par les élus d'Angers afin d'adapter le service public aux besoins des Angevins. Et renforcer les effets de la dynamique de territoire déjà engagée. Ainsi l'offre d'emplois s'est accrue de 17,5 % depuis un an, c'est-à-dire 15 735 emplois supplémentaires, répartis pour deux tiers à Angers. De quoi se projeter dans l'avenir, surtout quand on sait que le taux de chômage sur notre territoire est inférieur à la moyenne nationale : 8,1 % contre 9,2 % en France.

La piscine aqualudique des Hauts de Saint-Aubin, un nouveau relais de développement... facteur de vivre ensemble. Programmée depuis 2008, la réalisation du complexe aqualudique d'Angers répond à la demande des Angevins, notamment des enfants et de leur famille, d'un équipement aquatique complet à la fois ludique et sportif, près de chez eux. Il se veut exemplaire sur le plan environnemental (l'équipement sera raccordé à une chaufferie bois) comme sur le plan social, en offrant à chaque famille un tarif modulé selon ses ressources. Destiné à accueillir jusqu'à 390 000 personnes par an en 2013, le futur équipement, desservi par le tramway, conclura le renouveau du quartier. Bien moins élevé qu'un nouveau stade de football et destiné à tous, l'investissement de 33,9 millions d'euros permettra d'éco-

nomiser les 20 millions d'euros qu'aurait représenté la réhabilitation de la piscine de la Baumette. Ce grand chantier assurera enfin la création d'emplois pour de nombreux jeunes et leur famille.

Fort de ses nombreux atouts, notre territoire a fait preuve d'une dynamique économique solide pour résister, au plus fort de la crise. Les investissements structurants engagés ont irrigué le tissu économique local et nous avons ainsi maintenu nos emplois. Nous pouvons désormais nous projeter dans l'avenir. Attentifs à la bonne gestion et à la qualité du service public offert aux Angevins, nous allons continuer à impulser cette dynamique.

Vos élus de la majorité Aimer Angers.

Merci

Merci à tous ceux qui ont fait de l'inauguration du tramway une vraie fête populaire. Une fois de plus, nous avons démontré par l'action que ceux qui annonçaient dans cette même rubrique que le tramway ne pourrait monter la rue de la Roë se sont fourvoyés. Nous sommes fiers du beau rassemblement autour du tramway, autour des nouveaux espaces publics à partager, dans chaque quartier traversé. Le tramway donne des couleurs à la ville : il nous permet d'envisager la vie en grand et fixe le cap d'un Angers nouveau.

Vivez un été passion à Angers !

Cet été, tout vous sourit à Angers ! Passionné de musique ? Hip-hop, musiques du monde, jazz, électro, afro, variété française et internationale, dub, métal, électro : toutes les influences se retrouvent à Tempo Rives. Sportif dans l'âme ? Beach soccer, Gliss speed tour, baptêmes de plongée ou encore Raid Angers Maine aventure sauront combler l'appétit de tous les sportifs. Mordu de cinéma, curieux de la nature ou amoureux du patrimoine ? Autant de propositions riches et diversifiées vous permettront de vous évader cet été, à Angers. Avec également

des actions destinées aux plus modestes. Vacances en baskets et stages multi sports offrent ainsi aux jeunes toutes les possibilités pour sortir, découvrir et s'amuser près de chez soi. Pour les personnes âgées, la solidarité ne s'arrête pas non plus pendant l'été : une offre spécifique est proposée à travers "Soleils d'été". Beaucoup d'activités diversifiées à coût modéré voire gratuit, telle cette idée originale de mini-croisière commentée à bord de la péniche "L'hirondelle". Tout un programme !

ANGERS, CHOISIR L'AVENIR - MINORITÉ

Pour une vraie politique commerciale en centre-ville

Avec l'inauguration du tramway, Les Angevins ont pu découvrir leur ville sous un nouveau visage et les commerçants vont enfin pouvoir profiter de « l'effet tramway ». La dynamique à venir tant sur le plan économique que touristique risque néanmoins d'être freinée par un certain nombre de mesures à contre-emploi.

Après l'augmentation des impôts locaux à la ville comme à l'Agglo, décidée en avril dernier pour faire face à la dette de l'Agglomération et la construction d'une piscine aqualudique, la majorité planche, en effet, sur la mise en place

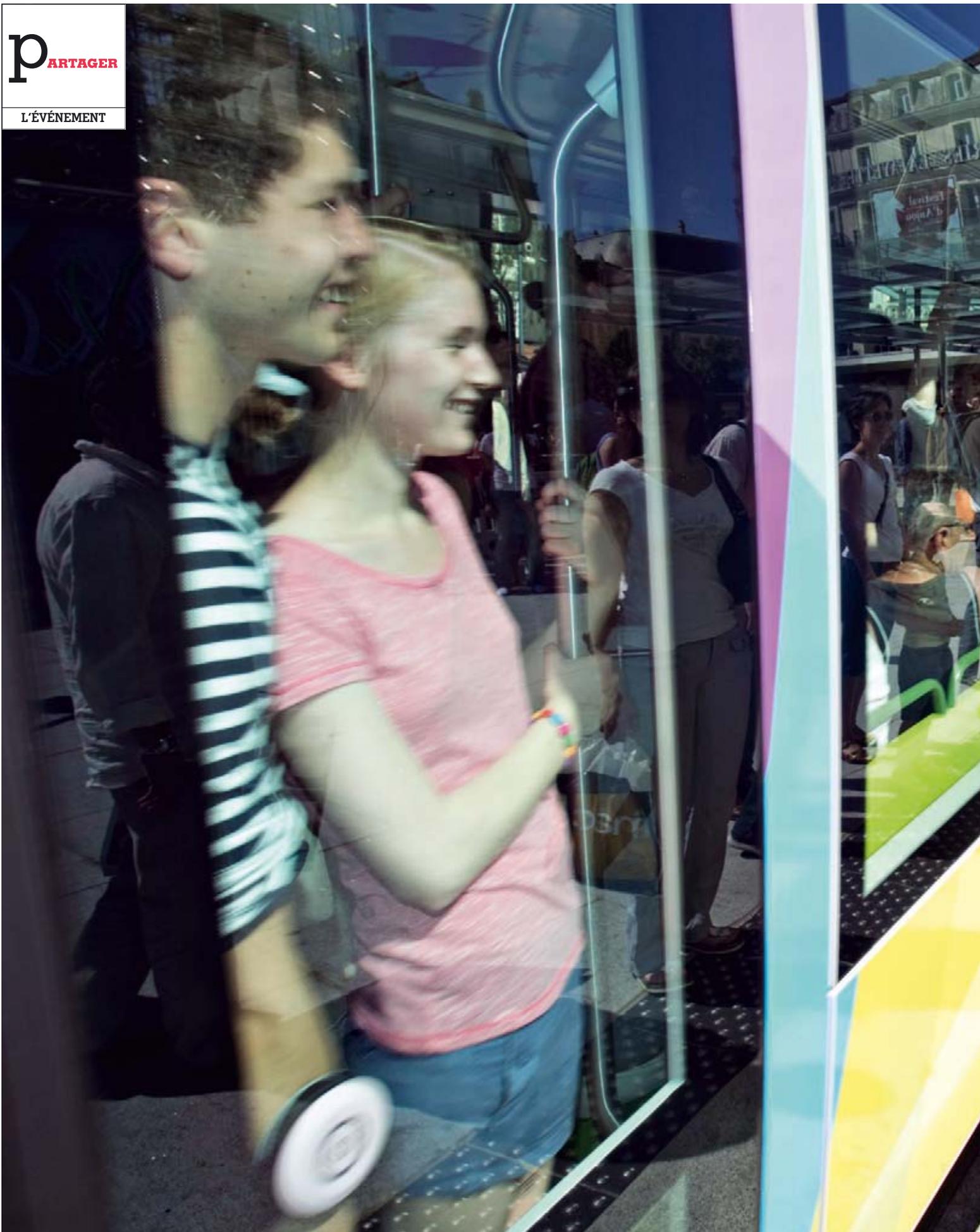
d'une taxe trottoir et l'augmentation du versement transport. L'arrivée d'ATOLL comporte également un certain nombre de craintes et risque d'entraver la reprise économique pour les commerçants du centre-ville.

Notre cœur de ville constitue pourtant le premier pôle commercial de notre Agglomération et pour atteindre les objectifs du SCOT, il est indispensable de se donner les moyens de confirmer sa position stratégique. C'est pourquoi, nous avons proposé à plusieurs reprises au Maire l'organisation d'assises du Commerce. Ces assises réuniraient l'ensemble des

acteurs concernés par le développement de l'offre commerciale de notre ville et de notre Agglomération. Elles pourraient déboucher sur la mise en œuvre d'un « plan commerce » et ce, pour nous permettre d'appréhender et d'anticiper efficacement l'ensemble des enjeux qui sous-tendent le développement de l'offre commerciale, nous assurer de sa cohérence et surtout de son équilibre.

Michelle MOREAU, Laurent GÉRAULT, Marie-Claude COGNÉ, Ahmed EL BAHRI, Françoise LE GOFF, Emmanuel CAPUS, Valérie RAIMBAULT, Caroline FEL, Gilles GROUSSARD, Daniel DIMICOLI, Roselyne BIENVENU, Catherine GOXE, Monique COSNEAU et Bernard DUPRÉ

Contact : 02 41 05 40 37 et www.angers-avenir.fr





LES ANGEVINS ONT DÉCOUVERT LEUR TRAMWAY

→ Samedi 25 juin, immense succès pour l'inauguration du tramway. Plusieurs milliers d'Angevins ont embarqué afin d'être parmi les premiers à découvrir les nouvelles rames. De nombreuses festivités populaires ont rythmé la journée, tout au long de la ligne, entre les terminus d'Avrillé et d'Angers-La Roseraie.

Retrouvez les photos de l'inauguration sur www.angers.fr/photos

« Les sorties d'été permettent des échanges avec les familles, on s'entraide
Christiane Morin et Julinne Imankan, bénévoles au centre Marcelle-Menet



PHOTOS THIERRY BONNET

“LES “ESCAPADES” du centre, sont mon seul moyen de m'évader, dit Christiane, car je me déplace difficilement. Je suis devenue bénévole petit à petit, naturellement. On étudie la destination, on organise l'autofinancement... J'ai découvert cette formule dans le journal de quartier, explique Julinne, j'arrivais de la Réunion, toute seule, cela me permet de m'intégrer, de connaître les gens du quartier.

BÉNÉVOLES, DES SORTIES

« J'ai choisi ce type de bénévolat car j'adore les enfants

Annie Lebreton, bénévole au Secours catholique

“CELA FAIT UN AN que je suis bénévole au service Accueil familial vacances. Nous accueillons des enfants envoyés par les délégations de Lille, Rouen et Le Mans. Ils passent trois semaines en juillet dans des familles du département, que nous devons trouver. Nous allons les visiter, toujours à deux⁽¹⁾, pour voir si cela conviendra. Je suis partie en visite dès mon arrivée et tout de suite je me suis sentie à l'aise ! J'ai été très bien accueillie ici, c'est très intéressant et je me sens utile !

(1) L'équipe compte trois personnes, dont une qui partira prochainement, un(e) autre bénévole est donc recherché(e) d'urgence.



« Accueillir un enfant chez soi l'été est très enrichissant, nos propres enfants ont une vision plus solidaire de la vie

Françoise Fossat et Annie Franger, bénévoles au Secours populaire

“NOUS AVONS COMMENCÉ L'UNE ET L'AUTRE par être “famille de vacances”, en accueillant un enfant chez nous pendant quinze jours. Puis, à force de venir à des réunions, de donner des coups de main, nous sommes devenues membres de la commission vacances. Il s'agit de gérer les dossiers, d'inscrire les enfants, de visiter les nouvelles familles... On travaille en équipe et tous ces contacts sont très motivants !



« Quand on vit seul, on est mieux dans un groupe que chez soi devant la télé

Jean-Marie Hardy, bénévole à Accueil temps libre animation sociale (Atlas)

“PENDANT PAS MAL D’ANNÉES, j’ai été un simple participant aux activités organisées par Atlas, dont les sorties d’été d’une journée et les mini-camps de trois ou quatre jours. Cela me permettait de sortir de la solitude. Comme j’ai retrouvé une stabilité, avec un boulot à Tremplin travail, j’ai demandé à être bénévole et le conseil d’administration a accepté. Il y a des responsabilités : conduire le véhicule, encadrer le groupe... je m’en sentais capable. L’an prochain, je suis à la retraite, je ferai encore plus de bénévolat, dans plusieurs domaines différents.

ILS OFFRENT AUX AUTRES ET DES VACANCES

« Cela fait une quinzaine d’années que nous sommes bénévoles ici, c’est une bonne équipe !

Gilberte Oger et Ginette Morain, bénévoles à Lav’Plaisir



“QUAND LAV’PLAISIR ORGANISE DES SORTIES à la journée pour

les usagers – la prochaine au mont Saint-Michel – nous épaulons les salariés : préparation de la demande au Fonds de participation des habitants, transport des matériels à emporter, accompagnement du groupe...

Notre rôle principal ici est de nous occuper de la mutuelle pour les gens du quartier mais, à côté de cela, nous sommes toujours là pour donner un coup de main dès qu’il y a besoin.

REPÈRES

n Secours populaire,
21 bis, boulevard Daviers,
02 41 88 58 13

n Secours catholique,
15, rue de Brissac,
02 41 88 85 65

n Atlas, 21, rue Paul-Valéry,
02 41 25 74 57

n Centre Marcelle-Menet,
mail Clément-Pasquereau,
02 41 96 12 00

n CLCV, 02 41 87 58 42

Le site de la vie associative angevine, <http://assos.angers.fr>, indique les besoins de bénévoles.



PHOTOS JEAN-PATRIQUE CAMPION

Baignade, voile, canoë, kayak, planche à voile et, depuis peu, stand up-paddle... de nombreuses activités nautiques se pratiquent au lac.

→ Pour les vacances d'été, pas besoin de partir loin : il suffit d'aller au lac de Maine. Du matin au soir, jeunes ou moins jeunes, sportifs ou contemplatifs, les Angevins peuvent y trouver leur bonheur, dans la nature.

AU LAC DE MAINE, DES LOISIRS POUR TOUS

CE QU'ILS EN PENSENT



« Créé à partir d'une gravière à la fin des années 70, le lac est vite devenu un espace naturel d'une grande richesse écologique, et le parc un site de loisirs très apprécié des Angevins.

Christian Béziau,
directeur du parc de loisirs

Le lac de Maine cet été, c'est comment ? À pied ? Sur une planche à voile ? À la nage ? Des jumelles en bandoulière ? Une canne de swin-golf à la main ? Impossible de s'ennuyer au milieu des 220 hectares du parc de loisirs ! La moitié de cette surface est constituée par le lac lui-même. Pour y naviguer, il suffit d'avoir une embarcation non polluante et non bruyante : voilier, planche à voile, canoë, kayak... Ou de louer, sur place, un bateau pédalier. Les jeunes peuvent participer aux stages d'été des deux clubs rassemblés dans le "Pavoa" : le NDC voile (dériveur et planche) ou le Canoë kayak club

d'Angers (CKCA). Et, pour faire trempette, il y a la baignade et sa plage, presque comme à la mer. Les plus actifs peuvent aussi marcher, courir ou rouler à vélo, faire du cerf-volant, suivre un parcours d'orientation ou s'essayer au swin golf : c'est comme le golf, mais accessible à tous. Sans oublier les terrains de sport : basket, foot, volley, beach soccer, tennis... Le parc de loisirs est également un paradis pour les amoureux de la nature. Au fil des années, la biodiversité ne fait que s'accroître. Ainsi, quelque 235 espèces d'oiseaux sont recensées au sein de la réserve

ornithologique qui entoure le lac. Pour les découvrir, une sortie sera organisée mercredi 3 août par la maison de l'environnement. Celle-ci propose des expositions, en ce moment sur "Angers et son environnement en 2050" et des activités tout au long de l'année. Cet été, notamment, un atelier de Land-art et une découverte du monde des abeilles. Quant à son jardin bio, il se visite l'après-midi et permet de faire une ample moisson d'idées.

En savoir plus sur

www.lacdemaine.fr



Avec son lac de 110 hectares, le parc de loisirs est un poumon vert au cœur de la ville.



Au détour d'un chemin...



Le lac est une véritable réserve d'oiseaux.

Repères

1 Centre nautique, dans la pyramide (accueil du public).
Tél. : 0241 22 32 20,
nautique@lacdemaine.fr

1 Baignade surveillée
de 12 h à 20 h tous les jours jusqu'au 4 septembre (de 14 h à 18 h mercredi, samedi et dimanche du 4 au 18 septembre). En dehors de ces horaires, baignade interdite.

1 Maison de l'environnement, tous les jours sauf le samedi, de 13h30 à 17h30, 0241 22 32 30,
maison.environnement@ville.angers.fr, www.angers.fr/mde

1 Clubs au Pavoa : NDC voile, 0241 73 83 00,
ndcvoileangers@wanadoo.fr
www.ndcvoileangers.com ;
Canoë kayak club d'Angers,
0241 72 07 04, info@ckca.fr,
www.ckca.fr

1 Pour le pique-nique, tables et bancs, espaces au sol pour le barbecue (apporter son charbon de bois).

1 Restaurant Éthic étapes en semaine, de 12 h à 13h30. Bar de 12 h à 14 h et de 18 h à 20 h en semaine, le week-end de 12 h à 20 h.

1 Bar du centre nautique de 14 h à 19 h en juillet et août, boissons fraîches et glaces près de la plage aux horaires d'ouverture de la baignade.

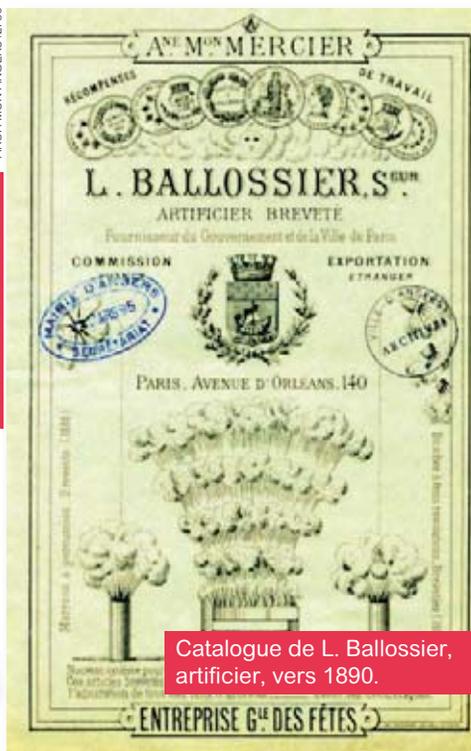
→ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui...

LES PREMIERS FEUX D'ARTIFICE



À défaut d'illustrations pour les fêtes des 16^e et 17^e siècles, celle de 1877 donne une idée de ce qu'elles pouvaient être.

ARCH. MUN. ANGERS / 2/166



Catalogue de L. Ballossier, artificier, vers 1890.



QUELQUES DATES

1568 (17 juin) : premier feu d'artifice attesté à Angers

1614 (10 août) : combat naval sur la Maine et feu d'artifice en l'honneur de Louis XIII.

1619 (16 octobre) : feu d'artifice pour la réception de la reine mère Marie de Médicis.

ARCH. MUN. ANGERS / 1/1698

Dater la “première fois” est parfois hasardeux. Depuis la découverte d'une minute d'un contrat passé par devant le notaire Macé Marays, on peut faire remonter – du moins provisoirement – le premier feu d'artifice angevin à 1568. Utilisé par les Chinois dès le 7^e ou le 9^e siècle pour embellir leurs fêtes, le feu “artificiel” arrive en Europe par l'intermédiaire des Italiens. L'artillerie d'abord s'empare de la poudre noire. Le premier traité civil consacré aux feux d'artifice – Pyrotechnia – est publié en 1611 par le savant médecin et mathématicien Adrien Romain. Avant l'avènement de la chimie moderne, les feux d'artifice offrent essentiellement du jaune et du blanc. Un imposant décor en bois – des

palais, des temples... – en constitue la base : les feux sont donc conçus par des peintres, les artilleurs ne venant qu'en soutien technique. À Angers, la Maine en est le principal décor, complété selon le cas par un dragon monstrueux, un fort, des embarcations empruntées aux bateliers pour simuler un combat naval. Le 6 juin 1568, le peintre Adam Vandelant et Poursaint Landry s'engagent à construire pour le 17 juin suivant une “serpente” de la grandeur d'un fûtreau, peint de diverses couleurs. La bête sera éclairée par au moins dix fusées. Cinquante autres agrémenteront le spectacle. “Et feront sortir par la gueulle et aultres endroitz de ladicte serpente feu

artificiel et sang quant on frapera sur ladicte serpente”. Les acteurs du combat seront vêtus d'habits à l'antique en “toille argentee et doree”, à grands pans et franges, de “chappeaux a la judaïque” et armés de coutelas en bois argenté. En 1614, lorsque le jeune Louis XIII fait son entrée dans la ville avec sa mère, la régente Marie de Médicis, la Ville leur fait l'honneur, le 10 août, de feux d'artifice dont le pont des Treilles et ses moulins forment le décor naturel.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

Retrouvez la chronique intégrale sur www.angers.fr

LE GUIDE



FESTIVAL

LES ACCROCHE-CŒURS PASSENT À L'EST

Le point cardinal des Accroche-cœurs 2011, du 9 au 11 septembre, est l'Est. "On part vers l'est et on s'arrête quand on veut... à Saint-Barthélemy-d'Anjou ou en Chine", indique Philippe Violanti, directeur artistique. La moitié des cinquante propositions artistiques vient de Pologne, Albanie, Slovénie, Japon, Turquie...

Des grands formats, du théâtre, des petites formes intimistes, des musiques, des clowns, de la danse... Et des déambulations, dont celle des Padox (photo), un des spectacles auxquels les Angevins sont invités à participer, comme à la transformation de la rue des Deux-Haies en Chinatown. Autre installation plastique, un (vrai) fragment du Mur de Berlin, rendu sonore. Et encore: le prélude avec ZUR, du 5 au 8 septembre, les flash mobs, la Tolstoïade –lire Guerre et Paix en trois jours–, le pique-nique...

Pour en savoir plus, www.angers.fr/accrochecoeurs

DR

AVEC TEMPO RIVES, ÇA SWINGUE AU BORD DE



Une scène au bord de l'eau, la pelouse en guise de gradins naturels: "l'an dernier, les Angevins ont beaucoup apprécié!", note Rachel Oron, conseillère municipale déléguée aux musiques actuelles et aux arts vivants.

L

'été s'annonce chaud. En bord de Maine du moins, et plus particulièrement cale de la Savatte où la troisième édition de Tempo Rives va battre son plein en juillet et août. La programmation des scènes d'été gratuites proposées par la Ville aux Angevins reprend le principe d'un éclectisme total, avec des artistes de tous styles, toutes origines et tous âges. Et des découvertes à faire: "Tempo Rives doit être un espace de curiosité", affirme Didier Granet, directeur artistique.

À découvrir aussi, les talents amateurs d'ici, sélectionnés en mars au Grand-Théâtre pour tenir la première partie des "pros". La diversité est de règle encore avec Joss Sight (chanson folk), Aux Puces (quintet jazz), Funkadhésive (DJ électro), Dusty Blues (blues funk), Scarlet (pop rock) et War Machine (métal). Le dernier soir permettra d'entendre les stagiaires des Ateliers d'été du jazz, proposés par le conservatoire du 22 au 26 août. Le centre-ville n'est pas délaissé

pour autant, grâce aux Jazzambar: des soirées concerts gratuites en deux parties, avec des formations mêlant musiciens amateurs et professionnels.

À 21 h, première partie à 20 h, sauf indication contraire. Gratuit. Programme sur www.temporives.fr
Jazzambar, le 7 juillet au Welsh, place Imbach,
le 12, place de la République,
le 19 août au café des Orfèvres, place Saint-Éloi
le 26, place Ney. Première partie à 19 h, deuxième partie à 20 h 30.



YONI PAZI

Asaf Avidan & The Mojos, le 19 juillet. Ce jeune chanteur israélien à la voix singulière et son groupe sont programmés dans les plus prestigieux festivals du monde.

Camélia Jordana, le 4 août. Non, non, non ? Si, si, si ! La jeune fille a du talent. Elle a une belle voix, de belles chansons, de bons musiciens, de beaux arrangements et en plus le charme de la jeunesse.



MARIE PLANEILLE

Interactivo, le 13 juillet. Pour danser après le feu d'artifice, la nouvelle scène cubaine d'aujourd'hui. C'est leur première tournée en France.



RICHARD DUMAS

Before Bach : rencontre entre le blues rock de Rodolphe Burger et le chant breton d'Érik Marchand, parfait exemple de métissage culturel. Jeudi 21 juillet.



Ceux qui marchent debout, le 23 août. Cette fanfare historique fait danser la planète entière depuis 19 ans. Leur concert aura lieu à Monplaisir, place de l'Europe, et pourrait bien commencer en marchant debout.

Blitz the Ambassador, le 26 juillet. L'Américain, né et élevé au Ghana, repousse les frontières des genres musicaux et assaisonne son hip-hop de jazz, groove, funk et afrobeat.



CLARA GUILLAUD



Hanggai, le 11 août. Ce groupe fondé par un jeune musicien chinois d'origine mongole a retrouvé l'inspiration de ses ancêtres et leurs instruments traditionnels, qu'il mêle aux guitares électriques.

Ebo Taylor, le 28 juillet. À 74 ans, ce musicien ghanéen, légende de l'afrobeat, vient de sortir son premier album international.



JOHANN CLAUSEN

Yom, le 18 août. Sur sa clarinette, il joue la musique klezmer, version psychédélique et rock, avec son nouveau groupe, les Wonder Rabbis.



WWW.FREDJOL.COM



Rigolus, le 25 août. Un groupe dont la musique pourrait se classer dans le glam rock très déjanté. Un concert qui sera l'amorce d'une association avec les Rendez-vous de l'Erdre, à Nantes.

L'EAU

VISITES

Les 17 et 18 septembre, le patrimoine prend le tramway

“Le voyage du patrimoine” : le thème national des Journées du patrimoine ne pouvait pas mieux tomber pour Angers, qui en profite pour célébrer l'arrivée du tramway. En vedette, des circuits commentés, proposés à partir de cinq stations – Saint-Gilles, Jean-Moulin, Ralliement, Les Gares, Jean-XXIII – par le service Angers Ville d'art et d'histoire. Des visites que l'on peut dès maintenant retrouver dans le plan guide “Laissez-vous conter Angers, au fil du tramway”, répertoriant onze parcours à pied ou à vélo. Au Ralliement, la Ville donne également un “coup de projecteur” sur le Grand-Théâtre, avec des surprises musicales et visuelles. Ce ne sont que deux exemples des quelque quatre-vingts visites au programme pendant ces journées, des plus classiques aux plus originales, comme cette nouveauté attendue des amateurs de vin d'Anjou : la visite de la vigne Saint-Nicolas.

Programme fin août dans les lieux publics. Plan “Laissez-vous conter Angers, au fil du tramway” disponible dès maintenant à l'office de tourisme, dans les musées et les mairies.

EXPOSITION

L'art textile contemporain, entre Asie et Europe



En 2009, les artistes Erny Piret et Kakuko Ishii ont créé l'exposition Asie Europe, qui rassemble une trentaine d'œuvres d'art textile, signées de vingt et un artistes venant de plusieurs pays : Japon et Corée-du-Sud d'une part, Allemagne, France, Belgique, Hongrie et Italie de l'autre. Présentée déjà en Lituanie puis en Allemagne, l'exposition favorise les échanges artistiques entre deux civilisations, deux conceptions : tandis que la tapisserie domine le travail des créateurs européens, les Asiatiques ont développé des formes variées d'art textile. La présentation d'une vingtaine d'œuvres d'artistes du mouvement Fiber art, issues des collections du musée, fait écho à cette exposition.

Asie Europe, jusqu'au 13 novembre, musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine.

PEINTURE

Exposition Bodinier : de l'étude au tableau abouti



De la jeunesse à l'âge mûr mais aussi du travail préparatoire au grand tableau prêt à être exposé au Salon annuel de l'Académie : l'exposition consacrée à Guillaume Bodinier met en exergue le processus de travail et la difficulté de créer d'un peintre du 19^e siècle. Les deux cents œuvres sont présentées au sein d'une scénographie qui permet de voir,

face à face ou proches les unes des autres, les différentes étapes de la création. Par exemple, dans le tableau “Les Joueurs de luth”, Bodinier a utilisé trois études préalables : femme italienne, femme agenouillée, joueurs de guitare et de mandoline. Certaines œuvres inachevées, paysages ou portraits, sont particulièrement intéressantes, plus spontanées, expressives et sensibles que les œuvres finies...

Jusqu'au 18 septembre. Autour de l'exposition : parcours commentés, mercredi et dimanche en famille, animation 7-11 ans..., réservation au 02 41 05 38 38. www.musees.angers.fr

CINÉMA

Jeanne Moreau et Delphine Gleize aux Ateliers d'Angers

“Le festival Premiers Plans fait un merveilleux travail de découverte. Et si on allait plus loin encore, en apportant une aide aux jeunes cinéastes avant même la réalisation de leur premier long-métrage ?” L'idée est de Jeanne Moreau. Pour la septième année, du 23 au 31 août, la comédienne accueillera à Angers huit jeunes cinéastes européens sélectionnés parmi soixante-quatre candidats. Elle sera accompagnée cette année de la réalisatrice Delphine Gleize. Venus de Belgique, de Pologne, de Grande-Bretagne, de Roumanie et de France, les élèves participeront à une véritable résidence artistique. Au programme : projections aux 400 Coups le matin, master class avec des professionnels du cinéma, séances de travail sur leur projet... “Les Ateliers d'Angers sont également ouverts sur la ville, se félicite Claude-Éric Poiroux, délégué général de Premiers Plans. D'abord avec la participation gratuite d'auditeurs libres (renseignements au 02 41 88 41 88), mais aussi des séances publiques et des avant-premières pour les Angevins”.



JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Stage d'écriture de scénario pour huit réalisateurs ligériens, colloque sur l'éducation à l'image..., l'édition 2011 s'intéresse également au documentaire avec une expérience inédite : le laboratoire “Venez poétiser votre ville”.

Idee : inviter tous les “amateurs éclairés de vidéo” à réaliser un petit film sur leur ville (renseignement : 02 41 88 96 87).

 www.premiersplans.org

LES SPORTS



THIERRY BONNET / ARCHIVES

À NE PAS MANQUER

Sports sur sable au lac de Maine

Cela ressemble au handball mais ce n'est pas du handball ; cela ressemble au rugby mais ce n'est pas du rugby. Et pour cause ! La Ville propose cet été de pratiquer ces disciplines sur du sable. Si le beach-soccer (foot) est connu, le sandball et le beach-rugby sont des sports plus récents mais tout aussi ludiques. C'est à vérifier pour le premier les 9, 11 et 12 juillet, sur les terrains de la baignade du lac de Maine. Au programme : compétition le 9 et initiation les deux jours suivants, de 14h à 18h. Du 24 au 27 août, place au beach-rugby avec des initiations et des matches par équipe de cinq, chaque après-midi. Mais, également, ateliers, structure gonflable, quiz et élasto-rugby. Le tout gratuit et ouvert à tous. Renseignements : 02 41 25 72 80.

MEETING

Dix bougies pour Anjou Ailes Rétro

Le meeting aérien angevin fête ses dix ans les 27 et 28 août. L'occasion pour le public d'admirer, au sol et en vol, des avions et planeurs construits entre 1930 et la fin des années 70. Sans oublier la visite gratuite du Transall C160 de l'escadron Anjou, les acrobaties de la patrouille Cartouche doré, les Alphajets de Tours, les parachutistes de l'armée

de l'Air largués depuis un vieux Dakota ou, encore, l'hélicoptère de la gendarmerie.

Angers Loire Aéroport, 27 et 28 août, 10h - 19h.

Démonstrations en vol de 14h à 18h. 8 euros, 4 euros pour les 10-18 ans, étudiants et personnes handicapées. Gratuit moins de 10 ans.

www.musee-aviation-angers.fr



VIVES LE MAC

À découvrir, l'Avia 152 A récemment restauré par le musée de l'air.

10 km dans les rues d'Angers Près de 800 coureurs sont attendus le 19 septembre dans les rues de la Doutre à l'occasion des 10 km d'Angers, organisés par le club sportif Jean-Bouin (CSJB). Ouverte aux licenciés ou non, l'épreuve est qualificative pour les championnats de France de la discipline. Le départ et l'arrivée seront donnés place La Rochefoucauld. Entre-temps, les athlètes emprunteront les boulevards Arago, Henri-Arnauld et du Bon-Pasteur jusqu'au parc Balzac. Puis demi-tour par les quais. Renseignements et inscriptions : angersathletisme.free.fr



FABRIEN TUDOU

RENDEZ-VOUS

UN RAID ACCESSIBLE À TOUS

Raid... le terme peut rebuter les sportifs du dimanche. Faux ! Pour les clubs de canoë-kayak d'Angers, de Bouchemaine et des Ponts-de-Cé. "L'idée est de proposer un rendez-vous ouvert à tout le monde, aussi bien pour les amateurs de compétition que pour ceux qui souhaitent se lancer un défi", explique Benoît Bayeux, responsable de l'organisation du raid de la Loire angevine. La 8^e édition se déroulera le dimanche 28 août. Une centaine d'équipes de trois personnes sont attendues afin d'enchaîner 15 km en VTT, 8 km en kayak et 9 km à pied, sur un parcours relativement plat. Le départ se fera à pied pour un tour du lac de Maine. Les concurrents enfourcheront ensuite leur VTT⁽¹⁾, direction La Pointe-Bouchemaine par la rive gauche de la Maine et remontée vers Les Ponts-de-Cé. Une fois arrivés, ils embarqueront à bord d'un kayak pour rallier Bouchemaine. Dernier effort sur la terre ferme avec un retour à pied au lac de Maine où sera jugée l'arrivée.

(1) Les participants sont invités à apporter leur propre VTT. Il est également possible d'en louer. Les kayaks sont fournis par l'organisation.

Renseignements et inscriptions en ligne sur raiddelaloireangevine.fr

AGENDA



1 THIERRY BONNET

1 Le Sco démarre sa saison à domicile face au Havre, le 29 juillet.

2 Sandball au lac de Maine, du 9 au 12 juillet.

3 Challenge de l'ouest au vélodrome, le 10 septembre.

4 Beach-rugby, du 24 au 27 août, au lac de Maine.



2



3

THIERRY BONNET/ARCHIVES



4

FABIEN TILOU

6 et 7 juillet Raid Maine Aventure

Rendez-vous à 8 h 30, le 6 à la Baumette; le 7, au lac de Maine

9, 11 et 12 juillet Sandball

Tournoi et animations 14h-18h, lac de Maine

10 au 24 juillet Masters de tennis

Angers Tennis Club, rue du Colombier

23 et 24 juillet Triathlon d'Angers

Place La Rochefoucauld

29 juillet Football

SCO - Le Havre, stade Jean-Bouin

12 août Football

SCO - Istres, stade Jean-Bouin

20 au 28 août Tennis

Tournoi jeunes Croix-Blanche, stade de l'Arceau

24 au 27 août Beach rugby

14h-18h (le 26, 14h-20h), baignade du lac de Maine

26 août Football

SCO-Reims, stade Jean-Bouin

28 août Course à pied

8^e raid de la Loire angevine, 10h-14h, lac de Maine

3 au 18 septembre Tennis

Tournoi Open seniors, salle de La Grande-Chaussée et halle Jean-Bouin

4 septembre Course à pied

"Une foulée pour la vie". Au profit du centre Paul-Papin, stade du Lac-de-Maine

Cyclisme

4^e challenge féminin des Pays de la Loire, 12h-18h30, Parc de La Baumette

6 septembre Challenge B2B Race

17h, Oxlane village, Les Ponts-de-Cé

10 septembre Football

Tournoi des Petits Princes, 9h-19h, stade Bertin

Cyclisme

Challenge de l'Ouest, vélodrome

16 septembre Football

SCO - Amiens, stade Jean-Bouin

CHALLENGE

Triathlon dans la Doure

Les sensations promettent d'être au rendez-vous les 23 et 24 juillet, avec un week-end "100 % triathlon", organisé par l'ASPTT Angers pour la quatrième année consécutive.

Le samedi 23 juillet, ce sont les professionnels qui concourront pour la troisième manche des championnats de France des clubs de deuxième division. À partir de 17h pour les femmes (quatorze équipes) et 19h pour les hommes (seize équipes), les athlètes se disputeront la victoire lors d'un contre-la-montre sprint.

Les spectateurs auront le privilège d'assister à une épreuve entièrement urbaine, avec 750 m de natation dans la Maine, 20 km de vélo et 5 km de course à pied le long de la rivière, au départ de la place de la Rochefoucauld. Le dimanche 24, la course s'ouvre à tous. Licenciés ou amateurs, seuls ou en équipes, femmes, enfants et paratriathlètes pourront participer à partir de 9h30, avec des parcours adaptés à chaque niveau.



THIERRY BONNET

Renseignements : www.angers-asptt-triathlon.com
Inscriptions au 06 64 13 42 26, avant le 18 juillet.

TOURNOI

Les stars du basket à Jean-Bouin

Affiche de gala à Prostars, le tournoi international de basket. Sur les parquets angevins s'affronteront Nancy (champion de France 2011), le Maccabi Tel Aviv, vice-champion d'Europe. Un plateau prestigieux que le public angevin pourra voir les 23 et 24 septembre, salle Jean-Bouin. Au programme du vendredi : Nancy-Villeurbanne puis Gravelines-Tel Aviv. Le lendemain : matches de classement et finale à 20h30. Renseignements et réservations : www.prostars.fr

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème: banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté...

i
NFOS
PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE

Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30; le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE

du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 0 h 30,
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS

02 41 05 44 79

BUS www.irigo.fr

02 41 33 64 64

MAISON DU TRAMWAY

12, place Imbach,
lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h.
0800 104 204
www.angersloiremetropole.fr/tramway

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

Samu (urgences vitales) 15

Médecin de garde
(urgences non vitales)
02 41 33 16 33

Samu social (sans-abris) 115

Urgences - CHU
02 41 35 37 12

Maison médicale de garde
02 41 32 54 49

Urgences - Clinique de l'Anjou
02 41 44 70 70

Centre antipoison
02 41 48 21 21

Clinique de la main
02 41 86 86 41

Urgences dentaires (week-end)
02 41 87 22 53

Sécurité Gaz GRDF 24h/24
0800 47 33 33 numéro vert

Dépannage ERDF 24h/24
0810 333 049 numéro azur

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement
02 41 05 51 51

Retrouvez toute l'actualité du tramway sur internet

www.angersloiremetropole.fr/tramway

VIE QUOTIDIENNE

Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille

Hall de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d'information jeunesse

5, allée du Haras
(face à la patinoire),
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13 h à 18 h;
le mercredi, de 10 h à 18 h;
le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass'âge

plateforme gérontologique
(Clic - agence conseil
personnes âgées et réseau
de santé), 16 bis, av. Jean-xxiii,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d'action sociale

Esplanade de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

Accueil logement

68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h;
mercredi, de 10 h à 18 h;
mardi, jeudi et vendredi, de
10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit

3, boulevard Picasso,
lundi, mardi, mercredi
et vendredi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30;
le jeudi, de 13 h à 20 h
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées

35, rue du Château-d'Orgemont,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie

Bruit, insalubrité, pollution...
02 41 05 44 18

Vaccinations

02 41 05 44 30
Point d'accueil santé solidarité (Pass)
5, rue de Crimée
et rue Choudieu
02 41 88 87 40

Douches municipales

2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau

02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives

numéro vert
0800 41 88 00

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie d'Emmaüs

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h;
le samedi, de 8 h 30 à 18 h;
le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.
Fermées les jours fériés.

Pharmacies de garde

Les nuits, dimanches et jours fériés.

32 37 0,34€ la minute, prix d'un appel local à partir d'un poste fixe.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL

Centre d'alcoologie
02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes
02 41 48 49 48

Vie libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance 49
02 41 32 79 17

DROGUE

Drogues info service
(numéro vert) **0800 23 13 13**
Consultation parents/jeunes
Centre d'accueil 144
02 41 47 47 37

MALTRAITANCE

Allo enfance maltraitée
24h/24, gratuit **119**

Matraiteance personnes âgées et handicapées
ALMA ANJOU
02 41 44 91 48

SOS femmes
02 41 87 97 22

Violences conjugales
39 19 prix appel local

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES

Halde discriminations
08 1000 5000

Médiation familiale et conjugale (CAF)
02 41 81 14 17

Médiation 49
02 41 68 49 00

Adavem 49
02 41 20 51 26

Aavas

Aide aux victimes
d'abus sexuels
02 41 36 02 07

Anvac

Aide aux victimes d'accidents
02 41 93 03 13

SEXUALITÉ

Planning familial
02 41 88 70 73

Info contraception et IVG
0800 834 321

SIDA

Sida info service
0 800 840 800 (numéro vert)

Aides 02 41 88 76 00

Centre de dépistage
02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE DÉTRESSE

Sos amitié (24h/24)
02 41 86 98 98

TABAC

Tabac info service 0,15 €/mn
39 89

Retrouvez toute l'actualité sur internet: www.angers.fr



scènes musicales d'été
TEMPO RIVES

★ **13 juillet > 25 août** ★ **ANGERS** ★
cale de la Savate

INTERACTIVO ★ ASAP AVIDAN & THE MOJOS / JOSS SIGHT ★ BEFORE BACH / AUX PUCES ★ BLITZ THE AMBASSADOR /
FUNKADHESIVE ★ EBO TAYLOR / DUSTY BLUES ★ CAMELIA JORDANA / SCARLET ★ HANGGAI / WAR MACHINE ★ YOM /
KAIMA ★ CEUX QUI MARCHENT DEBOUT ★ RIGOLUS / STAGIAIRES DU STAGE D'ETE DU CONSERVATOIRE

CONCERTS GRATUITS / TOUT PUBLIC ★ Toutes les infos sur www.temporives.fr

